Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada $2.00
Un an, Etranger $2.50

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

10ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 2 Février, 1921. — No 48

Quand même ! . . .

Une correspondance publiée il y a quelques temps dans un journal de l'Est s'appliquait à démontrer, non sans quelque plausibilité, qu'un jour ou l'autre l'Ouest canadien se séparerait de l'Est pour se constituer en état indépendant ou s'annexer aux Etats-Unis.

Se servant des chiffres du recensement quinquennal de juin 1916, le correspondant faisait remarquer que l'Ouest en quinze ans a gagné 1,280,000 habitants, ou 305 pour cent, et qu'il ne serait pas étonnant que le recensement de l'été prochain constatât la présence de trois millions d'individus à l'ouest de Port-Arthur. Or, plus de la moitié de cette population est née à l'étranger et ignore tout des anciennes provinces qui ont fait la Confédération. De plus ses intérêts économiques ne concordent pas avec ceux de l'Est. Si encore une politique vraiment nationale cherchait à unir tous les éléments par le développement d'un véritable sentiment canadien au lieu de les exaspérer par la morgue impérialiste!

Bien libre à chacun de faire des considérations futuristes, pourvu toutefois qu'elles s'appuient sur l'histoire, puisque celle-ci éclaire un peu la route de l'avenir en même temps que celle du passé. Pour que les prévisions aient quelque chance d'être justes, elles ne doivent pas s'en écarter. C'est déjà un métier assez hasardeux de poser au prophète!

Quoi qu'il en soit de l'avenir de la Confédération canadienne, de la possibilité d'une sécession de l'Ouest ou de la formation d'une république laurentienne, il est un point qui suscite toujours les conjectures les plus opposées, et c'est celui de la survivance française au Canada. Si la certitude est acquise pour la vieille province de Québec, l'est-elle également pour les autres provinces, l'est-elle surtout pour les provinces de l'Ouest?

Les prophètes de malheur ne manquent point. Notre correspondant est du nombre: "Au milieu de cette mer montante anglo-germano-cosmopolite, écrit-il, moins de 100,000 de nos compatriotes se débattent désespérément pour conserver encore un peu de vie nationale qui leur échappe. Leur engloutissement définitif n'est plus qu'une question de jours."

Une question de jours! . . . . C'est bien vite prononcer le verdict de mort. Les plus audacieux avaient coutume au moins de se contenter de dire que c'était une question d'années! Voudrait-on nous enterrer vivants? . . . . Nous nous sentons cependant assez bien portants pour laisser dire les prophètes de malheur.

Il est vrai que nous ne sommes que le petit nombre dans une masse cosmopolite. Il est vrai qu'il ne nous reste que des lambeaux de droits, et que nous avons été sacrifiés aux exigences du plus fort. Il est vrai que nous sommes entourés d'ennemis qui ne désarment pas et qui ne souhaitent rien moins que notre disparition. Il est douloureusement vrai que jusqu'à Rome même notre situation semble avoir été faussement représentée. Il est vrai que nous marchons de surprise en surprise, ne sachant point l'invraisemblance que nous apportera demain ! . .

Pourtant, nous survivrons quand même.

Si la race française n'avait pas une mission d'apostolat catholique à remplir au Canada, elle aurait disparu avec la conquête, et qui croira que sa mission soit terminée? Sans doute il paraissait naturel que nos héroïques missionnaires français qui ont été à la tâche soient aussi à l'honneur, mais le véritable apostolat n'ambitionne que de servir Dieu, et les honneurs, même les plus grands, ne sauraient lui être une digne récompense. Autre est celui qui sème et autre souvent celui qui moissonne. C'est Dieu toujours qui donne la fécondité de l'apostolat et qui distribue le denier convenu aux ouvriers de la dernière comme de la première heure. Les chefs hiérarchiques qu'Il prépose à la garde de nos âmes auront toujours droit à notre plus profond respect, à la filiale soumission qui voit dans l'autorité un reflet de Dieu. D'autre part nous avons droit d'espérer que tous nos chefs religieux, se pénétrant eux-mêmes de l'esprit du Vicaire de Jésus-Christ, sauront comprendre nos aspirations et sauront nous aider à conserver la langue et les traditions nationales qui se rattachent si étroitement chez nous à la vitalité de la foi. L'accord ne sera parfait entre les catholiques que du jour où aucun d'eux ne consentira à pointer sur nous l'arme dangereuse de l'assimilation impérialiste et anglo-saxonne, même si l'on ne comprend pas encore que c'est surtout une arme d'assimilation protestante qui nous blesse deux fois lorsqu'elle est maniée par des coreligionnaires, par des frères de qui nous devons attendre secours et appui.

Quels qu'ils soient, les ennemis du dehors ne peuvent pas étouffer une race qui ne veut pas mourir. Le véritable danger est au dedans. Plus que mille obstacles, l'apathie, le manque de sacrifice, la désunion pourraient consommer notre perte. Il en est un peu du salut temporel d'un peuple comme de l'affaire du salut éternel d'un chacun; toute la solution réside dans la volonté aidée du secours de Dieu. Aide-toi, le ciel t'aidera!

Nos moyens de survivance sont la paroisse, l'école, le collège, l'association, le journal. Ce sont des moyens solides et éprouvés. Il ne s'agit que de leur donner leur pleine efficacité par un dévouement de tous les instants. Plus les obstacles se multiplient, plus le courage doit grandir pour se tenir à la hauteur. Ne craignons pas de regarder les difficultés en face. Que la grandeur de la tâche soit la mesure de notre générosité. Entre autres sacrifices on nous demande cette année, en ce temps de pénurie générale, de fournir une forte somme pour assurer la vie de notre collège français. Donnons de notre superflu et allons même jusqu'à la privation, jusqu'à ce sacrifice si méritoire qui est l'âme de toutes les grandes oeuvres et qui assure à la race qui en est capable l'immortalité.

A.-F. Auclair, O.M.I.

Au Conseil Suprême des Alliés

Les gouvernements alliés s'entendent sur le chiffre de l'indemnité à imposer à l'Allemagne. — Elle paiera 226 billions de marks en or. — Les versements sont échelonnés pendant une période de 42 ans. — L'opinion française est satisfaite.

PARIS. — Les représentants de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, de la Belgique et du Japon, sont réunis pour tenir une conférence qui ne le cède en importance qu'à celle qui a précédé la signature du traité de Versailles. Les principaux personnages sont le premier ministre anglais David Lloyd-George, et Aristide Briand, qui a assumé le poste de président du conseil de la république française. Ces deux hommes jouent un grand rôle dans les conversations de cette semaine à la conférence et on croit qu'à son ajournement le monde allié aura réglé des questions toujours remises et qui pouvaient amener des complications d'un caractère très grave, non seulement entre les Alliés et les pays ennemis, mais aussi entre les gouvernements qui ont combattu côte à côte contre les puissances centrales de 1914 à 1918. Voici les sujets à étudier suivant leur ordre d'importance: les réparations, le désarmement de l'Allemagne, la mise en vigueur ou la modification du traité conclu avec la Turquie, les secours à donner à l'Autriche, la politique à suivre vis-à-vis de la Russie. Les opinions étaient plus ou moins partagées entre les nations alliées sur ces questions et on craignait toujours que leur règlement ne donnât lieu à des froissements. La question grecque sera également discutée.

La question des réparations

La question des réparations est certainement la plus importante pour certaines des nations intéressées, la France en particulier. On dit que M. Briand doit son accession au poste de président du Conseil des ministres de France au seul fait qu'on le considère comme l'homme le mieux qualifié pour exposer et défendre avec clarté et conviction le point de vue français concernant les réparations. Le cabinet français a tenu compte de l'état financier et économique de la France, de même que de la possibilité de négocier des emprunts en Amérique, en se préparant à exposer les réclamations de la France devant les gouvernements alliés. Il se pourrait que les experts allemands en finance et en économie politique soient mandés à Paris au cours de la conférence.

L'Allemagne paiera deux cent vingt-six billions de marks en or

Paris—Le conseil suprême des alliés a accepté le projet des réparations allemandes, tracé par son comité spécial. Il stipule le paiement de 226,000,000,000 de marks en or en 42 paiements annuels, sur une échelle ascendante, les paiements des deux premières années étant de deux billions, et de plus le paiement d'une taxe de 12 p.c. sur les exportations allemandes.

Le projet sera communiqué aux Allemands dans quelques jours et ils seront invités à une conférence qui aura lieu le 28 février, afin de considérer ces termes.

Les amendes prévues par le projet sont en général les mêmes que pour le traité de Versailles, comprenant des mesures militaires et économiques.

Le rapport du comité militaire sur le désarmement de l'Allemagne a aussi été virtuellement approuvé par le conseil. Il exige le licenciement des organisations de gardes civiques non permises par le traité de Versailles. Le désarmement doit être complet le 1er juillet prochain. Les pénalités prévues en cas de manquement à cet ordre, a déclaré M. Briand, sont plus sévères que celles arrêtées à la conférence de Spa.

La conférence du 28 février, à laquelle les Allemands ont été invités, aura lieu à Londres.

Les 226 billions de marks exigés de l'Allemagne équivalent approximativement à 56 billions de dollars, au taux normal de l'échange.

Afin d'engager l'Allemagne à payer sa dette le plus rapidement possible, il lui est accordé un escompte fixé à 8 p.c. les deux premières années, 6 p.c. les deux années suivantes et 5 p.c. les trente-huit autres années.

En cas de non paiement, les douanes allemandes pourront être saisies et de nouvelle taxes imposées.

L'Allemagne ne pourra contracter aucun emprunt à l'étranger sans la permission de la commission des réparations.

Le premier ministre Briand a dit aux journalistes que le conseil avait atteint ce résultat dans la plus grande cordialité. Dans les cercles français, on incline à regarder le résultat de la conférence comme un succès décidé pour le premier ministre. Les journaux de Paris, sans manifester un grand enthousiasme, sont généralement d'avis que l'accord auquel l'on a abouti satisfait l'opinion française sans sacrifier les désirs d'aucune nation.

Commentaires variés

Londres. — Les articles des journaux au sujet du règlement des réparations sont d'opinion très variée. Le *Times* dit qu'on peut faire plus d'une objection à l'arrangement conclu, mais qu'il a au moins "le suprême mérite de consacrer de nouveau la solidarité des alliés". "Les décisions, continue-t-il, sont assez draconiennes pour montrer à l'Allemagne que les Alliés n'entendent pas être joués plus longtemps. Elles n'entravent pas sa restauration économique et ne sont pas déraisonnables d'aucune façon, en dépit des vociférations allemandes". Si l'Allemagne refuse, dit encore le *Times*, les Alliés peuvent être obligés d'appliquer à la lettre les termes du traité.

Le *Manchester Guardian* traite de "folie" ces termes de réparation. "Nous pouvons nous estimer heureux, dit-il, qu'ils ne peuvent jamais être exécutés". Dans l'opinion de ce journal, l'Allemagne ne pourra payer ses indemnités que par ses marchandises exportées.

Paris. — Les journaux expriment unanimement leur satisfaction. Beaucoup d'entre eux félicitent M. Briand de la façon dont il a pris les intérêts de la France devant le conseil suprême.

"Samedi a peut-être été le jour le plus heureux et le plus important que nous ayons connu depuis l'armistice, dit le *Petit Parisien*, journal gouvernemental. Enfin nous allons pouvoir négocier à l'extérieur les obligations du trésor allemand correspondant à notre part du premier paiement annuel pour réparations. Dans quelques mois l'échange sera amélioré et stabilisé, le commerce refleurira, la paresse prendra fin et le coût de la vie sera réduit".

Des secours à l'Autriche

Le Conseil suprême allié a étudié les conditions qui règnent en Autriche, et qui sont, paraît-il, fort critiques. La perspective de voir de nouveau tomber le gouvernement autrichien et les dangers d'anarchie et de bolchevisme que comporterait cette chute du ministère à l'heure actuelle, ont préoccupé les chefs de gouvernement alliés depuis plusieurs semaines et les délégués ont compris la nécessité qu'il y a de rendre stables les affaires en Autriche et de donner à ce pays vaincu une chance de suivre le cours de ses destinées.

La commission nommée à cet effet s'est mise à l'oeuvre. Le Conseil n'a pas voulu référer la question à la Ligue des Nations et s'est refusée aussi à consentir au prêt d'un quart de billion de piastres à l'Autriche durant la prochaine décade. Cette proposition n'a pas plu à la Grande-Bretagne et les délégués italiens se sont objectés à tout projet qui permettrait à l'Autriche de se mettre à la tête d'une nouvelle coalition d'Etats plus tard. On envisage la situation de Vienne sous un jour semblable à celle de Prague, de Budapest, de Belgrade et de quelques autres capitales de l'Europe centrale, et la commission chargée d'étudier la question avait reçu ordre d'élaborer un plan d'assistance générale à ce groupe de pays.

Lloyd George se plaint de la presse française

PARIS. — L'"Oeuvre" annonce que le premier ministre Lloyd-George s'est formalisé d'un article paru dans un journal parisien critiquant son attitude sur les diverses questions actuellement en litige devant le Conseil Suprême allié, et qu'il a protesté auprès du président du conseil, M. Briand, contre le ton de la presse française à son égard. "Puisqu'on me traite de la sorte, aurait dit M. Lloyd-George, je vous le dis, je ne remettrai jamais les pieds à Paris."

M. Briand a tenu compte de la protestation du premier ministre anglais et a demandé aux chroniqueurs des journaux de faire preuve de plus de modération en écrivant sur les travaux du Conseil Suprême. "Vous ne me donnez pas tout votre appui, dit-il. Les journaux du matin ont reproduit des indiscrétions et même de purges inventions, ce qui ne plait pas à mes interlocuteurs. Si cela continue, il sera impossible de tenir d'autres assemblées à Paris."

La Politique

On parle de M. Patenaude comme secrétaire d'Etat

Ottawa. — Aux dernières nouvelles on apprend que M. Patenaude sera nommé secrétaire d'Etat, poste qu'il a déjà occupé sous le gouvernement Borden. Il se présenterait ensuite, à Montréal, dans le comté de Saint-Antoine. M. Ames, qui est le secrétaire financier de la Ligue des Nations, ne peut plus siéger au parlement et il donnerait sa démission pour fournir une ouverture à M. Patenaude. Le "Journal" l'organe officieux du gouvernement et bien renseigné, donne cette nouvelle comme probable.

De nouveau le monde politique est en ébullition, et les rumeurs cette fois semblent accréditées. D'après ce qu'on entend dire à Montréal, M. E.-L. Patenaude, ancien ministre dans le cabinet Borden, qui a visité la capitale ces jours derniers, serait sur le point de réapparaître sur la scène politique. M. Patenaude qui a démissionné comme ministre lors de la mise en vigueur de la loi de conscription, deviendrait ministre de la Justice en remplacement de M. C.-J. Doherty, ministre actuel, qui serait nommé juge à la Cour suprême.

Cependant il y a une forte opposition à l'entrée de M. Patenaude dans le cabinet Meighen qui a assumé la politique du gouvernement Borden, vu l'attitude prise par M. Patenaude sur la question de la conscription. Inutile de rappeler que M. Meighen a été en grande partie l'auteur de cette loi.

On va même jusqu'à ajouter que la rentrée de M. Patenaude dans le cabinet serait une confession de la part du gouvernement que la loi de conscription n'aurait jamais dû être mise en vigueur, ni même exister.

Les partisans du gouvernement à Montréal sont d'avis que les ministres doivent être choisis au nombre des députés élus par le peuple et non parmi les sénateurs.

La rumeur ajoute que M. Patenaude se présenterait dans Saint-Antoine, le comté de M. Ames. Ce dernier, qui a été nommé secrétaire financier de la Ligue des Nations, abandonnerait son siège de député, afin de permettre à M. Patenaude de se faire élire.

Saint-Antoine est une division à majorité anglaise et certain organisateur bleu avoue qu'il serait des plus surpris si M. Patenaude parvenait à obtenir un nombre suffisant de votes. M. Patenaude est Canadien français.

On parle aussi de ce temps-ci de la retraite de M. J.-D. Reid, comme ministre des Chemins de fer. La cause de sa retraite n'est pas mentionnée.

A sa succession on mentionne le nom de M. A.-A. Mondou, qui a été durant plusieurs années député d'Yamaska, au fédéral. Les unionistes pensent que M. Mondou jouit d'une grande popularité dans son comté et pourra se faire élire facilement.

Quoi qu'il en soit on peut être assuré que la prochaine session marquera la nomination de nouveaux ministres. Qui vivra, verra.

:o:

Le régime sec a commencé

La loi de prohibition totale est entrée en vigueur hier, premier février, à minuit. Les envois de liqueurs en route pour la Saskatchewan, le Manitoba, l'Alberta et la Nouvelle-Ecosse, s'ils avaient traversé les frontières de la province à ce moment, se rendront à destination. Les autres seront confisqués. Depuis quelques semaines, les expéditions de ce genre ont été particulièrement nombreuses. Beaucoup de citoyens tenaient évidemment à faire leurs préparatifs en vue de la terrible période de disette dans laquelle nous sommes entrés.

L'Aide au Collège Français

Le Cardinal Bégin et le Collège de Gravelbourg

Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec, au milieu des nombreux soucis de sa charge, veut bien s'intéresser aux Franco-Canadiens de la Saskatchewan et leur donner une marque tangible de la sollicitude qu'il porte à leurs oeuvres. C'est ainsi qu'il vient d'adresser aux organisateurs de la campagne de l'Aide au Collège français, avec ses meilleurs voeux, un chèque de deux cents piastres.

Ce n'est pas la première fois que le vénérable cardinal nous apporte ainsi le témoignage spontané de ses encouragements et de son appui pécuniaire, et au milieu des luttes que nous avons à soutenir ici, la pensée que le premier Prince de l'Eglise du pays suit de loin nos efforts et les bénit est assurément des plus réconfortantes. Il nous est particulièrement agréable de lui exprimer notre sincère gratitude pour l'intérêt qu'il veut bien porter à une oeuvre importante entre toutes et dont nous attendons tant de choses.

L'exemple de S. E. le cardinal-archevêque de Québec ne peut manquer de fixer l'attention des membres du clergé et des professionnels, auxquels un appel spécial est fait en ce moment. Ceux qui ont eu l'avantage de bénéficier d'une éducation secondaire sont plus à même que tous les autres d'estimer à sa valeur une institution comme celle dont S. G. Mgr Mathieu a entrepris de doter la province et ils ont le devoir impérieux de l'aider, dans toute la mesure de leurs moyens.

Voici les souscriptions qui ont été reçues cette semaine:

S. E. le Cardinal Bégin . . .	$200.
Le Personnel de l'Archevêché de Régina	700.
M. l'abbé Ménard, Verwood	100.
R. P. Sauner, Wolseley . . .	200.

Un appel du Secrétaire général de l'A. C. F. C.

I.—Nouvelle et dernière offensive

Le bruit des Fêtes et de leurs distractions s'éloigne et tranquillement l'on revient aux affaires sérieuses. Aussi le mouvement de la Campagne entreprise par l'A. C. F. C. en faveur du Collège, à la demande de S.G. Mgr Mathieu, va grandissant d'heure en heure. Une nouvelle et dernière offensive vient de s'ouvrir. Bon nombre de paroisses canadiennes-françaises sont à l'oeuvre et de partout nous arrivent les nouvelles les plus encourageantes. Plusieurs souscriptions sont déjà enrégistrées, et nous voulons croire que d'autres plus nombreuses ne tarderont pas à l'être.

II.—Rappelons le but de la campagne

Le but de la Campagne de l'A. C. F. C. est de trouver chez les Canadiens de langue française de la Saskatchewan avant la fin du mois de mars, la somme de CINQUANTE MILLE DOLLARS ($50,00000) pour aider à payer une partie des $100,000 qu'ont coûté la construction et l'ameublement de leur Collège. A première vue, cette somme peut paraître considérable et au-dessus de leurs forces; pourtant, il n'en est rien. Et pour le prouver, il suffit de rappeler qu'il y a plus de 40,000 Franco-Canadiens dans la province soit de 9 à 10,000 familles environ. N'est-ce pas que si chacune de ces familles, riche ou pauvre, voulait verser sa quote-part, nous aurions vite fait de donner à notre Collège l'aide dont il a absolument besoin pour remplir sa noble mission?

III.—Chacun doit faire sa part.

Chacun est libre d'offrir la contribution qu'il voudra; mais personne n'est libre de ne pas rendre à Dieu une partie des biens qu'il a reçus de Dieu. Or venir en aide au Collège, c'est secourir une institution "d'où nos enfants sortiront, pieux, craignant et servant Dieu, attachés à la foi et aux traditions de leurs pères et armés pour leur défense" (lettre de S. G. Mgr Mathieu aux membres de l'A. C. F. C. octobre 1920). Tous doivent comprendre qu'il ne s'agit pas non plus d'une souscription comme on en voit tous les jours, et chacun doit être disposé à faire des sacrifices sérieux pour la mener à bonne fin. Travaillons à faire de ce Collège comme le coeur de notre race en cette Province, et pour faciliter l'exécution des désirs généreux, on acceptera également un billet promissoire, à aussi brève échéance que possible, de ceux qui ne pourraient verser leur contribution au comptant.

IV.—Le livre d'or du Collège.

Un compatriote a eu l'idée d'offrir un magnifique régistre en cuir de Russie, dans lequel il suggère d'inscrire les noms de tous les "Donateurs" qui souscriront au moins $25, à "l'aide au Collège." Puis il en destine une autre page aux "Bienfaiteurs" qui verseront au moins $100 à l'oeuvre, et enfin, une page toute spéciale est réservée aux "Membres fondateurs" qui souscriront au moins $500. Ce sera le "Livre d'or," le "Livre du souvenir" du collège français de la Saskatchewan.

V.—En avant les Francos!

C'est la première fois que Mgr Mathieu tend la main en faveur d'une oeuvre purement canadienne-française, et il est en droit de compter sur tous ses compatriotes. Ils ne tromperont pas ses espérances: au contraire, ils les dépasseront de beaucoup. L'entreprise est belle et grande.

C'est pour l'honneur et le salut de la race française.

En avant donc les Franco-Canadiens! . . . .

Z. H. MAROIS, Ptre,
Secrétaire-général de l'A.C.F.C.
Régina, le 27 janvier, 1921.

Chose et autres

La condamnation du Y. M. C. A.

Nous publions ailleurs le décret du Saint-Office condamnant le Y. M. C. A. Il n'y a pas encore si longtemps cette association recueillait des fonds dans l'Ouest et plus d'un catholique se croyait obligé de souscrire. A ceux qui exprimaient des doutes on disait: "C'est une bonne société. Elle fait de bonnes oeuvres. Des personnages importants la patronnent". La décision de Rome soulage la conscience catholique et démasque l'ennemie des âmes sous ces dehors de bienfaisance. Il y a dans le décret, comme fait justement remarquer un confrère, plus que la condamnation du Y. M. C. A.: il y a la dénonciation de toutes ses filiales et de toutes les associations similaires.

———o———

A propos de la traduction française des livres bleus

OTTAWA. — Au sujet de la nouvelle parue dans "*Le Soleil*" concernant l'abolition du bureau de traduction des livres bleus, il y a deux versions.

Les uns prétendent que rien n'est changé au bureau mais que c'est tout simplement une question de comptabilité. Au lieu de faire porter le coût de la traduction, de l'impression, etc., par l'administration des Communes, les ministères porteront chacun le poids des travaux qui les concernent.

D'autres prétendent que c'est *tout simplement une nouvelle* tentative de diminuer et de détruire le service français.

Il y a certainement là matière à une enquête si nous ne voulons pas nous laisser dépouiller du peu que nous avons.

Dans tous les cas, il faut continuer de demander des versions françaises des livres bleus, et surveiller continuellement les fonctionnaires suspects de vouloir faire disparaître le français des pièces officielles.

———o———

Une industrie nationale conduite selon les principes chrétiens

A Montmagny, P. Q., sous l'habile direction de M. Chs.-A. Paquet, député, s'est établie une industrie qui prend d'année en année des développements considérables, l'industrie de la machine agricole.

Cette industrie toute dirigée par des Canadiens français représente un gros capital et emploie des centaines d'hommes. Outre les instruments aratoires, elle fabrique les moteurs à gazoline, les machines à faire les chemins, les machines pour scieries, les haches, les piques, etc.

Dernièrement un groupe de ministres et de députés de la législature de Québec ont visité les établissements et ont été émerveillés des progrès accomplis depuis une dizaine d'années.

Le point le plus remarquable est que toute cette vaste entreprise est conduite selon les principes chrétiens qui doivent régir les relations du patron et de l'ouvrier. "Le patron, dit M. Paquet, doit aimer ses employés et prier pour eux, comme ceux-ci doivent le faire pour le patron."

———o———

Un article de la loi de tempérance en Saskatchewan déclaré "ultra vires"

Régina. — Une compagnie de liqueurs et une pharmacie de Régina poursuivis en vertu du sous-paragraphe 2 de l'article 11 de la loi de tempérance ont été acquittés. Leur avocat a attaqué la validité constitutionnelle de la loi, spécialement en ce qui touche au sous-paragraphe en question qui se lit comme suit:

"Chaque brasseur, distillateur, manipulateur ou autre personne et chaque exportateur de liqueurs fera à la commission, chaque lundi, un rapport indiquant en détail toutes les ventes de liqueurs faites pendant la semaine précédente, avec le nom et l'adresse de chaque acheteur, le mode d'envoi, l'endroit d'où l'envoi a été fait et telle autre information que la commission peut exiger. Le rapport mentionné dans ce sous-paragraphe et le précédent sera sous la forme que pourra imposer de temps en temps la commission et les formules pour ces rapports seront fournies par la commission."

En garde contre la Y.M.C.A.

Texte de l'importante circulaire du Saint-Office

Nous empruntons à La Documentation catholique *du 8 janvier cette traduction de l'importante circulaire du Saint-Office sur la Y. M. C. A. et autres associations non catholiques déjà signalée par les dépêches:*

Les Eminentissimes et Révérendissimes cardinaux qui sont, ainsi que le soussigné, inquisiteurs généraux en matière de foi et de moeurs, désirent que les Ordinaires prêtent une attention vigilante à la manière dont certaines nouvelles Associations non catholiques, avec le concours de leurs membres de toute nationalité, ont accoutumé, depuis quelque temps déjà, de tendre aux fidèles, en particulier aux jeunes gens, des pièges très dangereux: elles offrent en abondance des facilités de toute nature, qui en apparence ne visent que la culture physique et la formation intellectuelle et morale, mais en fait corrompent l'intégrité de la foi catholique et arrachent des enfants à l'Eglise leur mère.

Ces organisations jouissent de la faveur, disposent des ressources matérielles et du zèle de personnages très influents, et rendent des services signalés dans les divers domaines de la bienfaisance: il n'est donc pas surprenant qu'elles en imposent aux gens inexpérimentés qui n'ont pas fait de ces oeuvres un examen approfondi. Mais nulle personne avisée ne peut avoir de doute sur leur véritable esprit; car si jusqu'à ce jour elles n'avaient laissé entrevoir que graduellement la fin où elles tendent, elles la proclament aujourd'hui sans détour dans les brochures, journaux et périodiques qui sont les organes de leur propagande. Leur but, disent-elles, est d'assurer par de bonnes méthodes la culture intellectuelle et morale de la jeunesse; et, faisant de cette culture leur religion, elles la définissent: une pleine et entière liberté de pensée, en dehors et indépendamment de toute religion ou confession. Sous couleur d'apporter la lumière aux jeunes gens, elles les détournent du magistère de l'Eglise, constitué par Dieu flambeau de la vérité, et les incitent à ne demander chacun qu'à sa propre conscience et donc au foyer étroit de la raison humaine, la lumière qui doit les guider.

Les principales victimes de ces pièges sont les jeunes étudiants de l'un et l'autre sexe. Ces adolescents, qui, pour apprendre la doctrine chrétienne et conserver la foi héritée de leurs pères, auraient le plus besoin du secours d'autrui, les voilà subissant l'emprise de personnes qui les dépouillent de ce précieux patrimoine et les amènent insensiblement aujourd'hui à hésiter entre des opinions contraires, demain à douter de toutes, quelles qu'elles soient, finalement à embrasser une sorte de religion vague et indécise, qui n'a absolument rien de commun avec la religion prêchée par Jésus-Christ.

Ces manoeuvres exercent des ravages bien plus considérables dans les âmes — plût à Dieu qu'elles fussent *moins nombreuses! — qui, par négligence* ou ignorance des parents, n'ont point reçu au foyer familial ce premier enseignement de la foi qui est d'une nécessité primordiale pour tout chrétien.

Privées de l'usage des sacrements et tenues à l'écart de toute pratique religieuse, accoutumées à ne considérer les choses les plus sacrées qu'avec une complète indépendance de jugement, ces âmes tombent ainsi misérablement dans ce qu'on appelle *l'indifférentissime religieux*, condamné par l'Eglise en maintes circonstances et qui implique la négation de toute religion. Aussi voit-on ces chrétiens, à la fleur de l'âge, sur le chemin où ils n'ont plus de guide, dépérir dans les ténèbres et les angoisses *du doute; ne suffit-il point*, pour faire naufrage dans la foi, de refuser l'adhésion de son esprit ne fût-ce qu'à un seul dogme?

Il arrivera peut-être qu'on surprendra sur les lèvres de ces jeunes gens quelque signe et dans leur coeur une ombre mourante de piété, ou bien qu'ils témoigneront d'une ardeur peu ordinaire dans le dévouement aux oeuvres de bienfaisance: il ne faut voir là que l'effet d'une très longue habitude, ou d'un tempérament plus doux et d'un coeur plus compatissant, ou enfin d'une vertu, plus humaine et naturelle, qui par elle-même est dépourvue de toute valeur au regard de la vie éternelle.

Parmi ces Sociétés, il suffira de mentionner celle qui, ayant donné naissance à beaucoup d'autres, est la plus répandue (en raison surtout des services importants qu'au cours de l'affreuse guerre elle a rendus à une foule de malheureux) et qui dispose des ressources les plus considérables: nous voulons parler de la Société dite *Young Men's Christian Association* (Association chrétienne de jeunes gens), par abbréviation Y. M. C. A.: des personnes non catholiques de bonne foi lui donnent inconsciemment leur appui, la considérant comme une association profitable à tous ou, tout au moins, inoffensive pour qui que ce soit, et elle est soutenue par certains catholiques trop confiants qui ignorent ce qu'elle est en réalité.

Cette Société, en effet, professe un amour sincère des jeunes gens, comme si rien ne lui était plus cher que de promouvoir leurs intérêts corporels et spirituels: mais en même temps elle ébranle leur foi, puisque, de son propre aveu, elle se propose de la purifier et de répandre une connaissance plus parfaite de la vie véritable en se plaçant "au-dessus de toute Eglise et en dehors de toute confession religieuse." (1)

Or, que peut-on attendre de bon de ceux qui, bannissant de leur coeur le dernier reste de leur foi, s'en vont, loin du bercail de Jésus-Christ où ils goûtaient le bonheur et le repos, errer au gré de leurs passions et de leur nature?

C'est pourquoi, vous tous qui avez reçu du ciel le mandat spécial de gouverner le troupeau du Maître, cette même Congrégation vous conjure d'employer tout votre zèle à préserver vos jeunes gens de la contagion de toute Société de ce genre, dont les bonnes oeuvres, présentées au nom du Christ, mettent en danger ce que la grâce du Christ lui-même leur a donné de plus précieux. Mettez donc en garde les imprudents et fortifiez les âmes dont la foi est vacillante; armez d'esprit et de courage chrétiens les organisations de jeunesse des deux sexes déjà existantes dans vos diocèses et fondez-en d'autres semblables pour fournir à ces Sociétés les moyens de contre-balancer l'action de leurs adversaires, faites appel à la générosité des catholiques plus fortunés.

Engagez de même curés et directeurs d'oeuvres de jeunesse à remplir vaillamment leur mission et surtout, par la diffusion de livres et de brochures, à endiguer les flots envahissants de l'erreur, à démasquer les ruses et les pièges de l'ennemi et à donner un appui efficace aux défenseurs de la vérité.

Il vous appartiendra donc, dans les réunions régionales d'évêques, de traiter cette grave question avec l'attention qu'elle mérite et de prendre, après délibération, les décisions qui paraîtront pratiquement opportunes. Dans cet ordre d'idées, la Sacrée Congrégation demande que, en chaque région, un acte officiel de la hiérarchie déclare interdits de droit (ipso jure) tous organes quotidiens, périodiques et autres publications de ces Sociétés, dont le caractère pernicieux est manifeste, et qui sont distribués à profusion en vue de semer dans les âmes des catholiques les erreurs du rationalisme et de l'indifférentisme religieux (2).

Les Métropolitains sont chargés de faire connaître au Siège apostolique, dans un délai de six mois, les résolutions et les actes auxquels aura donné lieu la situation de chaque diocèse.

Donné à Rome, du Palais du Saint-Office, le 5 novembre 1920.

R. card. MERRY DEL VAL,
Secrétaire.

(1) Cf. La brochure publiée à Rome par le bureau central de la Y. M. C. A. "Ce qu'est la Y. M. C. A., ce qu'elle se propose, etc., passim. (Note de la circulaire.)

(2) Cf. Cod J. C., can. 1384 No. 2 et 1399 No. 4. Rentrent notamment dans cette catégorie, en Italie: "Fede e Vita (Foi et Vie), revue mensuelle de culture religieuse, organe de la Fédération italienne des étudiants pour la culture religieuse "Sanremo"; "Bilychnis, revue mensuelle d'études religieuses, Rome"; "Il Testimonio (Le Témoignage), revue mensuelle des Eglises baptistes d'Italie, Rome." (Note de la circulaire.).

Il nous reste encore quelques exemplaires de l'Almanach de la Langue française pour 1921. Hâtez-vous de vous en procurer un pendant qu'il en est temps encore. Chaque année nous avons à refuser des demandes qui arrivent trop tard.

L'Almanach de la Langue française se vend vingt-cinq sous l'exemplaire franco au Secrétariat de l'A. C. F. C. **Le Patriote de l'Ouest**, Prince-Albert.

MONTREAL — Le R. P. Lafleur, des Pères Blancs, vient de mourir en Afrique, où il était missionnaire depuis dix-neuf ans. Il était cousin de M. Martin, maire de Montréal.

Quelle différence y a-t-il entre un musicien et un lièvre?

— Le musicien aime la musique et le lièvre aime le *plein champ*.

DEVINEZ.

Quelle sera la valeur, en argent, du commerce du Canada avec les Etats Unis pendant Février 1921? Lisez chaque mot de notre annonce de concours et joignez-vous à ceux qui veulent gagner ce prix de $300.00 comptant. Vous avez droit à trois réponses; vos voisins et amis peuvent aussi concourir en s'abonnant.

Mouvement de l'A.C.F.C.

Le R. P. Panhaleux, O.M.I., parle à Duck Lake

Duck Lake. — Le 25 janvier, notre cercle de l'A. C. F. C. tenait sa réunion mensuelle. La salle était remplie, comme de coutume, et le programme récréatif, choisi et varié, a été bien apprécié.

Le R. P. Panhaleux, O. M. I., de Prince-Albert, nous a fait une causerie très attachante sur son récent voyage en France. Il nous a d'abord donné d'intéressants détails sur le pont de Québec, ses dimensions, sa construction, la souplesse et la grâce de cette oeuvre d'art. La traversée de l'océan lui a fourni l'occasion de nous initier à des particularités intéressantes, principalement au service de signalement des glaces au moyen de la télégraphie sans fil.

Le conférencier nous a communiqué ensuite ses impressions sur l'Angleterre, nous conduisant en particulier à la cathédrale de New-Westminster et au musée de Madame Tussaud, une fameuse institution bien française située au coeur même de Londres.

Arrivé en France, le R. P. Panhaleux a fait une visite à Sa Grandeur Mgr Pascal. Il nous a dit quelques mots des derniers jours du vénérable évêque de Prince-Albert.

Passant ensuite en Belgique, il nous a parlé des oeuvres d'art et des monuments religieux de Bruxelles, nous a promenés à travers les ruines d'Ypres, de Fiumes et du Mont Kemmel, nous a donné un aperçu de la prompte restauration économique de la Belgique, de la beauté et de la fertilité de la campagne belge.

Enfin, le conférencier nous a transportés en Bretagne, nous parlant de ses paysages, de ses coutumes, de ses moeurs, de ses industries et de sa foi. Il a insisté sur les beautés de la côte bretonne et sur le pittoresque varié des beaux costumes bretons. Il a terminé son intéressante causerie par quelques notes sur Lourdes, la piété qui règne dans ce site béni et si religieusement enchanteur.

Nous remercions vivement le R. P. Panhaleux pour les instants agréables et instructifs qu'il nous a fait passer.

Fondation d'un cercle à Palmer

Quoique peu nombreux, les Canadiens français de Palmer, village voisin de Gravelbourg, ont tenu à avoir aussi leur cercle de l'A. C. F. C. Ils l'ont formé le dimanche 23, après la grand'messe au cours d'une assemblée tenue dans l'église.

Le nom choisi pour le cercle est celui de Saint Olivier, patron de cette mission.

Les officiers suivants furent élus:
Président: M. Philippe Nadeau;
Vice-Prés: M. Zacharie Doucette;
Secrétaire: Mme P. Nadeau;
Trésorière: Mme Ovila Térrault,
Conseillers: M. Fred. Chevrier, Mme Arthur Hinson, M. Théophile Nadeau.
Chapelain: M. l'abbé Albert Gravel.

Le premier acte du cercle fut de signer la requête émise par l'A. C. F. C. au sujet des écoles et de voter la résolution demandant la nomination de M. A. Marcotte comme sénateur. La question du *"Patriote de l'Ouest"* vint aussi naturellement sur le tapis et ceux des assistants qui ne le recevaient pas encore résolurent de le faire. Tous comprirent également l'opportunité de répandre le plus possible autour d'eux ce journal si utile à notre race.

On paya ensuite sa cotisation annuelle. La manière dont notre cercle entend aider le collège français de la province sera décidée à la prochaine réunion.

Armement à outrance ou désarmement?

C'est la question à l'ordre du jour entre les différentes puissances.

L'attitude des Etats-Unis fera pencher la balance dans un sens ou l'autre. En principe chaque nation voudrait bien le désarmement; en pratique personne n'ose commencer.

Aux Etats-Unis il y a deux courants d'opinion au sujet de l'armement naval et l'opinion anglaise est fort en émoi.

Un débat s'annonce prochainement au Congrès de Washington qui aura une grande répercussion au pays et à l'étranger.

Le comité du Sénat des affaires étrangères favorise la résolution du sénateur républicain, M. Borah, en faveur d'une entente anglo-japonaise-américaine de désarmement naval. Mais on ne s'attend guère à ce que le Congrès adopte dès cette année une politique définitive sur cette question.

Nouvelles Diverses

Qui sera le successeur de M. Sifton?

OTTAWA. — La mort de l'hon. A. Sifton crée une nouvelle vacance dans le cabinet. Le premier ministre pourrait bien en profiter pour faire un remaniement ministériel plus considérable.

M. Sifton faisait partie de l'élément libéral du cabinet, dont il ne reste que MM. Ballantyne, Guthrie et Calder. Il représentait Medecine Hat, dans l'Alberta. Un successeur d'origine libérale sera peut-être difficile à lui trouver parmi la population, à moins que M. Buchanan, de Lethbridge, ne consente. D'autre part, M. Twedie et M. Redman, tous deux de Calgary, et conservateurs, seraient relativement sûrs de leur réélection et, de ce fait pourraient avoir des chances, surtout M. Twedie, car M. Redman est l'un des associés du sénateur Lougheed, déjà ministre, et représentant de l'Alberta dans le cabinet.

Enfin si l'on réussissait à faire élire un ministre français dans Québec, la vacance créé dans le cabinet se trouverait remplie et cela dispenserait, pour le moment du moins, le gouvernement de faire une élection dans l'Alberta.

L'Ouest resterait encore avec quatre ministres, dont le premier ministre.

Foster à la cour de justice internationale

OTTAWA. — L'on croit que Sir Georges Foster a de grandes chances d'être choisi comme représentant du Canada à la cour de justice internationale de la Ligue des Nations. Ce choix n'appartient pas au gouvernement, mais au personnel du tribunal de La Haye, et dans le cas des pays qui ne sont pas représentés sur ce tribunal, à un groupe de juges et de citoyens éminents.

Si Sir Georges Foster est choisi il est probable qu'il sera fait en même temps sénateur et que le portefeuille du commerce sera offert à M. Lloyd Harris, qui fut chef de la mission canadienne du commerce à Londres durant la guerre.

Comment pourrait se réduire le coût de la vie

Si chaque homme dans la mine, chaque homme dans le champ, chaque homme dans la fabrique, et chaque homme dans le magasin, le bureau ou ailleurs, voulait consentir à travailler plus de jours par semaine, plus d'heures par jour, et produire plus pendant chaque heure qu'il travaille, les prix pourraient être grandement réduits, mais à moins que le travail n'augmente sa production ou soit satisfait de moins de salaire, ou les deux, il n'y aura pas de réduction de prix si ce n'est dans la plus petite marge de profit que le manufacturier se décidera d'accepter.

Transport par aéroplane dans le nord de l'Alberta

La compagnie Imperial Oil a fait venir un énorme monoplan de New-York à Edmonton, et l'envolée s'est accomplie avec succès.

"En faisant cette envolée à travers le pays, a dit le gérant, on a fait exactement le genre de travail dont on aura besoin dans le nord. Ce n'est pas un travail de vacances que nous avons à l'esprit, et les aviateurs rencontreront dans le nord les mêmes conditions, et peut-être de pires, que celles qu'ils ont rencontré en venant jusqu'ici. Nous avons l'intention de nous servir des machines pendant douze mois de l'année. Elles seront en service constamment et sous toutes les températures qui ne seront pas absolument impossibles."

Les intentions de la Imperial Oil Company sont que les aéroplanes transportent des hommes et des instruments dans les champs d'huile du nord et fassent de légers transports que les circonstances demanderont. Le service sera mis en opération de Peace River, où les hangars et les facilités de terminus sont déjà en cours de préparation. On a aussi fait des arrangements pour transporter les géologistes du Dominion dans leur champ d'action pendant l'été prochain.

Lénine serait devenu fou

Paris. — Le correspondant de *l'Echo de Paris* à Stockholm annonce que le premier ministre Lenine, de Russie, épuisé par le surmenage, est devenu fou.

Le rapport dit que Lenine est confiné à sa chambre et il rit de son rôle "comme le héros russe qui a sauvé son pays de l'invasion ennemie".

Depuis quelques temps on a reçu ici plusieurs dépêches annonçant la maladie grave de Lénine. On a même annoncé sa mort.

Une comparaison intéressante

A la convention de l'association des laitiers de la Saskatchewan, qui aura lieu à Prince-Albert les 9 et 10 février, il y aura, entre autres choses intéressantes à examiner, un tonneau de beurre danois pesant 112 livres, une caisse de beurre américain de première qualité.

M. P. E. Reed, commissaire des produits laitiers et secrétaire de l'association, déclare que le beurre de la Saskatchewan traverse la mer en quantités toujours croissantes et qu'il se trouve en compétition avec le beurre danois sur le marché anglais. D'autre part, l'année dernière, une quantité considérable de notre beurre est allée à Chicago, Omaha, New York et Boston, où il a eu également à lutter avec le beurre danois. On verra, à la convention de Prince-Albert, les produits de quelques-uns de nos concurrents, et en examinant les points accordés par les inspecteurs officiels du marché de New-York, la comparaison qui pourra être faite sera d'un grand profit et d'un grand intérêt pour nos producteurs.

Une catastrophe au Mexique

MEXICO. — La catastrophe qui vient de se produire à Pachuca a causé la mort de plus de 100 personnes. Plus de 200 ont été blessées et environ 1,000 sont sans abri. Cette catastrophe s'est produite alors que deux digues d'un barrage au-dessus de la ville se rompirent soudainement. Toute la partie basse de la ville fut envahie par une trombe d'eau qui emporta tout sur son passage. Plusieurs puits de mines ont été inondés et on croit que plusieurs personnes ont dû périr dans les mines.

On ne connaît pas encore la cause de cet accident: les deux digues se sont rompues en même temps.

La charité du Saint-Père pour les petits enfants

Sa Sainteté Benoît XV a reçu et distribué aux enfants miséreux de l'Europe Centrale, l'an dernier, 16,747,604 lires. Le Saint-Père a versé lui-même 100,000 lires au fonds de cette oeuvre. De cette somme, les enfants allemands ont reçu 4,000,000 de lires; ceux de l'Autriche, 3,654,000; de la Pologne, 2,000,000; de la Hongrie, 1,291,000 et ceux de la Tchéco-Slovaquie, 1,050,000. La charité du Saint-Père s'est également étendue à la jeunesse des autres pays.

La maîtrise des airs.

PARIS. — Non contente d'affirmer par la supériorité de sa marine sa maîtrise sur la Méditerranée, l'Angleterre a décidé de la dominer par l'aviation.

Dans ce but, le gouvernement impérial a décidé l'installation à Malte d'une grande station aéronautique qui constituera un centre pour tout l'Empire britannique.

L'emplacement est prêt et les travaux ont commencé.

Ils en ont de la neige!

Le directeur de l'observatoire météréologique de Québec dit qu'il est tombé jusqu'à présent 47 pouces de neige à Québec. Il suffit d'ailleurs de sortir à la campagne pour voir les bancs de neige énormes qui élèvent les routes à la hauteur des clôtures.

Quelle différence avec l'Ouest où les champs sont à peine couverts! En plusieurs endroits on roule encore l'auto, et, à vrai dire, il n'y a pas eu encore de grands froids cet hiver.

OTTAWA. — L'on a communiqué d'Ottawa à Vancouver, par téléphone, par le circuit New-York, Chicago, Denver, Salt Lake City, San Francisco et Seattle, distance de plus de 5,000 milles. La communication, qui a duré trois minutes, a coûté $16.25.

WASHINGTON. — Dans un rapport qui a été soumis à la Chambre, au Comité de l'Instruction publique, il appert que les Etats-Unis se placent au neuvième rang parmi les nations les plus avancées en fait d'instruction.

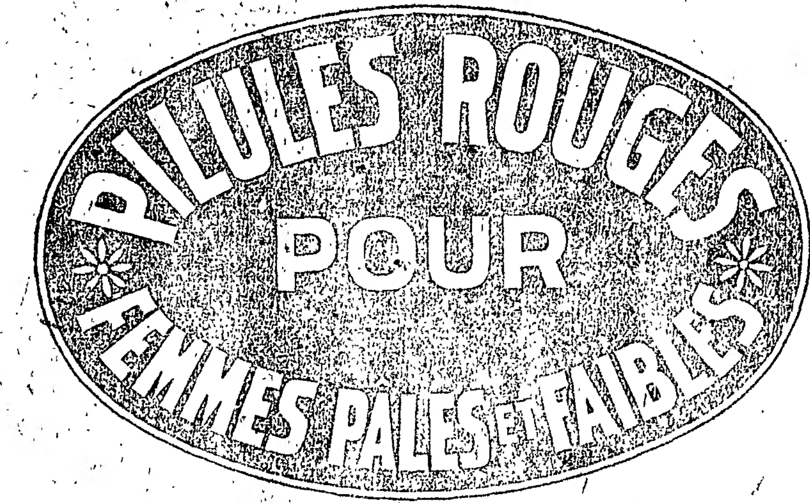
NEW-YORK. — La consommation des liqueurs alcooliques aux Etats-Unis, de 89,641,985 gallons qu'elle était en 1917, est tombée à 5,581,553 gallons en 1920, d'après des statistiques publiées par la Anti-Saloon League of America.

TORONTO. — Pour la première fois dans l'histoire parlementaire ontarienne la session s'est ouverte avec un ministère et une opposition ayant exactement le même nombre de députés. L'opposition comme en effet comme le cabinet 55 partisans.

OTTAWA. — L'ouverture des Chambres se fera cette année le 11 février avec toute la pompe du cérémonial d'avant-guerre.

MONTREAL. — Le principal de l'Université McGill annonce que cette institution songe prochainement à établir une série de leçons sur la politique canadienne.





Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MAZENOD, Sask.

— M. Jean Bourrée, un des plus anciens colons de cette paroisse, vient d'être nommé juge de paix en remplacement de M. Galbraith, décédé. Toutes nos félicitations à ce brave compatriote pour cet honneur si bien mérité.

— Madame Jos. Cloutier a donné à sa demeure, mercredi le 26, une soirée de cartes au profit de l'église.

— Nos catholiques sont décidément remplis de zèle pour embellir et meubler leur modeste temple. Les menuisiers amateurs dont nous signalions dans notre chronique de Noël les habiles travaux, achèvent maintenant la construction d'une chaire qui n'est pas mal du tout. Et il parait que leur louable activité n'est pas près de se ralentir.

—o—

EDAM, Sask.

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. Hervé Brunelle, avocat, installé dans notre village depuis environ un mois, a fait l'acquisition du bureau et de la résidence de M. Auguste Lindgren, notaire. Il est certain que M. l'avocat Brunelle fera ici d'excellentes affaires. Sa femme et sa fille Berthe sont revenues récemment d'un voyage chez leurs parents de la province de Québec.

— M. Ovide Charbonneau, de Ste-Rose-du-Lac, Man., accompagné de sa fille Stella, a passé une semaine chez son frère, Louis Charbonneau.

— Le jour de l'Epiphanie, M. le curé Jullion, de St-Hippolite, nous a fait l'insigne faveur de venir dire la messe au village d'Edam. Toute la population catholique de la localité se pressait à cette occasion dans la résidence de M. F.-X. Nadon, où la messe a été célébrée.

— Les commissaires de l'école séparée pour l'année 1921 sont: M. Marius de Montarnal, président, MM. Ovila Tellier et Noël Régnier. M. Ls. Charbonneau a été engagé comme instituteur et secrétaire de la commission scolaire pour l'année 1921.

— La population française de la région s'est augmentée récemment de plusieurs nouvelles recrues. MM. Jean-Pierre Guiho et Marius Blaquière ont vu leur famille augmenter d'une unité. MM. Marius de Montarnal et Henri Blaquière ont fait baptiser leur premier-né. Nos félicitations.

— Le conseil du village est composé cette année de MM. F.-X. Nadon, Joseph Couillard et R.-R. Steeves. Comme on peut le constater, l'élément français est équitablement représenté.

— Au conseil de la municipalité de la Rivière Tortue, deux des nôtres, MM. Louis de Montarnal et J.-W. Pelletier ont été élus par acclamation. Il n'y eut élection que dans l'une des divisions de la municipalité. Fait singulier et inexplicable? dans cette division en grande majorité française, le candidat de langue française n'a pas été élu.

— Le contre-pétitionnement lancé par le Comité Régional de l'A. C. F. C. contre la pétition orangiste demandant l'abolition du français et des écoles séparées réussit très bien. Plusieurs pétitions sont revenues au secrétaire. Elles sont couvertes de plusieurs centaines de signatures. Ce qui prouve que nous n'entendons pas nous laisser attaquer sans riposter.

—o—

LAFLECHE, Sask.

Les funérailles de Mme Phaneuf ont eu lieu lundi dernier au milieu d'une très nombreuse assistance. Les Chevaliers de Colomb, ainsi que les Dames de Ste-Anne y assistaient en corps. La messe de Requiem fut exécutée avec talent sous la direction de M. Noël Cantin, maître de chapelle. MM. Lacerte et Piché y chantèrent les principaux solos. Le cortège se rendit après la messe à la gare et à midi le train emportait la dépouille mortelle, accompagnée de son époux et de ses enfants, au lieu de sépulture, Ste-Madeleine, Québec.

— Les deux banques de l'endroit ont opéré un changement dans leur gérance. La Banque d'Hochelaga aura à l'avenir, en remplacement de M. J.-C. Lacerte, qui retourne dans le Québec, M. Laflamme, de Dollard. La Banque de Toronto remplace M. Stewart par M. McMillan.

— Un de nos dévoués à la bonne cause, M. Bourdy, est enchanté d'être le papa d'une quatrième fille, qui porte les noms de Marie, Anna, Elisa, Paula, Yvonne. Parrain et marraine, M. et Mme Zéphirin Monté, oncle et tante de l'enfant, représentés à la cérémonie du baptême par M. et Mme Lapaire.

PERIGORD, Sask.

Baptêmes. — Le 20 janvier, Marie-Anne-Alice, enfant de Alphonse Mathieu et de Anna Lupien. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Lupien.

Le 23, Marie-Gemma-Denise, enfant de Moïse Rousseau et de Dorilla Bachand. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Lemaire.

— Mme M. Rousseau a été administrée jeudi dernier. Cependant ces jours-ci, son état semble s'améliorer, et nous avons bon espoir.

—:o:—

MARCELIN, Sask.

Le 13 janvier dernier avaient lieu les noces d'or de M. et Mme Blais. Il y eut grand'messe à l'église de Marcelin chantée par M. le curé Myre. Une messe en musique fut habilement exécutée par le choeur de chant, sous la direction de M. Brizard et de Mme Dorais. A l'offertoire, l'Ave Maria de Schubert.

Un grand banquet, avec nombreuse assistance, fut donné chez M. Napoléon Beaulac, gendre des jubilaires. Une adresse fut présentée au nom des enfants de M. et Mme Blais par M. Alex. Colleaux et ses petits-enfants offrirent une bourse aux jubilaires.

M. et Mme Blais ont eu neuf enfants: Mmes William Meinen, du Minnesota; W. Gualer, de Filder, Minn; L. J. Vaudreuil (décédée); E. M. Javanson, de Thief River Falls; N. Blair, de Baker, Orégon; Jos. Benoit, de Méadow Lake, Sask; Sam Bajold, de Debden; Nap. Beaulac, de Marcelin; Alex. Colleaux, de Leask.

—:o:—

WAUCHOPE, Sask.

La réunion mensuelle des membres de l'A. C. F. C. aura lieu le 10 février dans le soubassement de l'église.

Nous prions nos sociétaires de vouloir bien y venir en grand nombre, car des sujets importants y seront discutés.

— Le mariage de M. Emile Bernny, chef de gare de Wauchope, avec Melle Marie Sylvestre, également de cette paroisse, a eu lieu le 2 février au milieu d'une grande assistance.

Nous souhaitons aux jeunes mariés joie, prospérité, bonheur et un beau voyage de noce. Ils doivent nous quitter très prochainement pour visiter leur famille en France.

— La Société St-Jean-Baptiste de Wauchope a fait dire une messe de Requiem pour les sociétaires défunts, samedi dernier 29 janvier.

D'après le règlement, quatre messes doivent être dites par année et elles auront lieu les deuxième samedi de janvier, avril, juillet et octobre.

FORGET, Sask.

Il n'y a guère d'événements dans la vie des enfants qui fassent plus d'impression sur leurs jeunes âmes qu'une bonne petite retraite. Durant ce temps, ils tâchent de mettre de côté tout autre souci pour ne s'occuper que de leurs intérêts spirituels.

La Rév. Mère Supérieure du Couvent de Forget, suivant l'exemple déjà donné dans plusieurs autres pensionnats, a voulu procurer à ses chères élèves ce grand bienfait d'une retraite toute spéciale pour enfants.

Du 17 au 21 janvier, sous la direction du Rév. Père J. Boutin, F. M. I., de St-Hubert, les enfants ont pu considérer tout particulièrement leurs différents devoirs, revoir un peu le passé, se demander ce que Dieu attend d'eux pour l'avenir, et faire de bonnes provisions de grâce afin d'être capables de remplir toutes leurs obligations de chrétiens et de bons Canadiens.

Ce bien tout particulier va s'ajouter à celui qu'ont fait déjà et que font tous les jours les dévouées religieuses de la Croix de Murinais, dans leurs quatre maisons de Forget, de Montmartre, de Wauchope et de St-Hubert.

—o—

DEBDEN Sask.

Un accident bien pénible s'est produit il y a quelques jours chez M. P. Bilodeau, et peu s'en est fallu que nous ayions eu des pertes de vie à enregistrer.

— Les deux garçons de M. Bilodeau étaient occupés à faire du feu à une bouilloire, non loin de la maison, quand l'un d'eux, s'approchant du feu avec un bidon quil croyait rempli de pétrole et qui contenait en réalité de la gazoline, fit explosion et mit le feu à leurs vêtements. Ils furent gravement brûlés.

On dit que leur condition est bonne maintenant, et qu'ils guériront rapidement.

— M. Raymond Denis était de passage à Debden vendredi dernier, dans l'intérêt de l'Association des Fermiers de Debden.

— M. Albert Huot est parti ces jours-ci pour une promenade à "Crookston" Minn., son pays natal.

—o—

NORTH BATTLEFORD, Sask.

A une récente assemblée des Chevaliers de Colomb, le Dr McDonald, de Saskatoon, a plaidé fortement en faveur de l'enseignement du français dans toutes les écoles du Canada. Il dit que le français est langue officielle au pays et que cette langue doit être enseignée autant que l'anglais. Le Dr Uhrich, de Hague, a aussi parlé dans le même sens. En faisant appel, dans un éloquent discours, à la bonne entente entre les races, il a bien spécifié que chacune devrait conserver son identité. Il demanda aux catholiques de toutes nationalités de s'opposer de toutes leurs forces à la campagne qui se fait à présent contre le français et les écoles séparées. M. J. A. Roy, de Delmas, et M. l'avocat J. T. Leger, de North Battleford, ont chaleureusement remercié les orateurs pour leur sympathie.

—:o:—

DINSMORE Sask.

Mme Narcisse Emard est décédée le 22 janvier, à l'âge de 66 ans et six mois, après une longue maladie supportée avec une grande résignation. Notre bon missionnaire, M. l'abbé Brissette, de Delisle, lui avait administré les derniers sacrements. Mme Emard laisse pour pleurer sa perte quatre fils, deux filles, et six petits-enfants. Le service funèbre a eu lieu à Dinsmore et le corps de la défunte a été transporté à Radclie Falls, Minnesota, accompagné de son époux et de l'un de ses fils. Nous offrons nos sincères sympathies à la famille.

— Récemment a été célébré le mariage de Melle Eva Gibsen et de M. E. R. Minstrom. Un délicieux déjeuner fut servi chez la grand'mère de la mariée, Mme Altom. Nos voeux de bonheur au nouveau couple.

— On a baptisé la semaine dernière Omer-Joseph Singleton, fils de M. et Mme Omer Singleton. Parrain et marraine, le grand'père et la grand'mère de l'enfant.

— M. et Mme Chartrand, de Pitnanway, Ont., qui étaient en visite depuis trois mois chez leur fille, Mme Benjamin Demers, sont repartis pour l'Ontario.

—:o:—

ST-PAUL-DES-METIS, Alta.

Voici le résumé du rapport du R. P. Tessier, curé de la paroisse, sur les statistiques de 1920:

Baptêmes, 96; mariages, 13; sépultures, 20. Population, 1,200; 222 familles, y compris environ 15 "bachelors." L'étendue de la paroisse est de 9 milles sur 7.

L'élection des Dames auxiliaires a eu lieu dernièrement et les officières élues sont: Mme S. Charron, présidente; Mmes H. Tessier et J. A. Delisle, vice-présidentes; Mme Georges Deslauriers, secrétaire; Mme P. Charron, trésorière; Mlle Yvonne Charron, assistante-secrétaire.

Cette société des Dames a déjà fait beaucoup de bien et se propose d'en faire encore plus à l'avenir. Leur but principal est d'aider les oeuvres de l'église.

—Une grande conférence agricole a été donnée sous les auspices de la Société d'Agriculture. Les conférenciers étaient M. Brown, pour l'industrie animale, et M. Moore, pour l'industrie laitière. Ces deux messieurs représentent le département d'agriculture d'Ottawa. Nos cultivateurs se sont beaucoup intéressés à cette conférence. Tous y ont trouvé de bonnes informations et de sages conseils venant de gens d'expérience. Le gouvernement se propose de faire faire de ces conférences aussi souvent que les cultivateurs le demanderont. Qu'on en profite, car ce sera certainement une manière efficace d'encourager l'agriculture et la clef du succès pour tout cultivateur pratique, surtout dans l'amélioration de la race animale et de l'industrie laitière, qui a été l'oeuvre principale de la prospérité de la province de Québec. M. D. Joyal présidait l'assemblée, aidé du R. P. Tessier, qui s'intéresse beaucoup à la cause de l'agriculture.

—Plusieurs cultivateurs du district, principalement de Saint-Edouard, ont envoyé des chars de grain au Comptoir Agricole, de Winnipeg, qui leur ont rapporté une moyenne de $400 de plus que les élévateurs de Saint-Paul pouvaient leur donner—profit net, bien entendu. C'est une preuve évidente qu'il y a du coulage quelque part dans nos grandes compagnies d'élévateurs, et plusieurs se prétendent en position de dire où est le mal. Dans tous les cas, c'est assez pour faire comprendre qu'il est grand temps de s'organiser. Une compagnie exclusivement canadienne-française est en formation pour bâtir un élévateur à Saint-Paul dans un avenir assez rapproché.

—Parmi les derniers voyageurs qui sont allés au dehors pour affaires, signalons: MM. R. Lapointe, Desroches, Hamelin, Thos Lessard, S. Cyr, J. A. Primeau, Thos. Paulin, E. Mailloux.

—M. Wm. Brunelle est venu de Vancouver en voyage d'affaires.

—Plusieurs voyageurs de commerce sont dans notre village depuis quelques jours et sont enchantés du service de nos trains. Depuis une semaine, nous avons cinq trains de marchandises par semaine, ce qui démontre que ce chemin de fer rend de grands services à notre district.

—Notre conseil a décidé, à sa dernière assemblée, d'acheter un char de bois pour construire de nouveaux trottoirs, à la demande des contribuables. Heureusement le bois baisse de 50 p.c.; il faut espérer qu'il baissera encore.

L'Action française de janvier

Le numéro de l'*Action française* de janvier, qui vient de paraître, est sûrement l'un des plus importants, des plus chargés de matières que la revue ait jamais publiés. Le mot d'ordre porte, cette fois, sur le prochain recensement et donne des avis que tous voudront peser. Suit le premier article de la consultation de l'*Action française* sur le problème économique: *L'Indépendance économique des Canadiens français*. Il est signé de M. Edouard Montpetit et c'est dire, avec quelle maîtrise du sujet, débute la consultation. M. l'abbé Groulx et Pierre Homier viennent ensuite, l'un avec un article sur *La Doctrine de l'Action française* et l'autre avec *Les Origines de l'Action française*. Ces titres seuls suffisent à marquer l'importance de ces pages où sont condensés toute l'histoire et tous les principes d'une oeuvre qui devra s'imposer plus que jamais à l'attention du public. Pour reposer le lecteur de ces graves proses, les deux premiers articles sont séparés par *Le Ruisseau* de M. l'abbé Arthur Lacasse, des vers d'un excellent artiste. On lira après cela le judicieux article de M. Aegidius Fauteux sur *Nos Archives*, un sujet trop ignoré, la *Chronique des affaires* de M. Ernest Bilodeau, alerte et émouvante, et *Au pays de l'Ontario*, d'Aurèle Gauthier, le chroniqueur ontarien qui fait ses débuts avec une touchante évocation d'un lutteur de là-bas. M l'abbé Philippe Perrier signe, cette fois-ci, la rubrique des livres, et Jacques Brassier termine par une Vie de l'*Action française* pleine de choses. Et voilà 64 pages bien remplies qui devraient donner le goût de s'abonner à l'*Action française*.

L'*Action française* est publiée à 64 pages à partir de cette livraison; le prix de l'abonnement est de $2.00 par année. Un spécimen est envoyé gratuitement en s'adressant à l'*Action française*, Immeuble La Sauvegarde, Montréal.

L'oeuvre la Propagation de la Foi en 1919

L'Oeuvre de la Propagation de la Foi vient de publier son compte rendu pour l'année 1919 et l'on constate que la somme des recettes ou offrandes recueillies pour les missions catholiques est arrivée au chiffre de 15,253,732 francs.

C'est un beau record que jusqu'ici on n'avait jamais atteint. Généralement la recette annuelle, dans ces derniers temps, variant entre 7 à 8 millions, chiffre qui maintenant est doublé.

Ce progrès est dû principalement à la générosité de l'Amérique. Les Etats-Unis, en effet, ont fourni 7,274,172 francs, à peu près la moitié de la recette totale et parmi eux vient en tête le diocèse de New-York avec 1,675,540 francs; puis Cincinnati, avec 1,048,015 francs. Même l'Amérique du Sud a progressé aussi en générosité. Ainsi, l'Argentine a donné 544,071 francs, ce qui constitue un beau progrès sur les recettes des années précédentes.

En Europe, c'est toujours la France qui tient le record, car à elle seule elle a fourni 3,761,198 francs.

—:o:—

WASHINGTON—L'ambassadeur de Grande-Bretagne aux Etats-Unis, sir Auckland Geddes, a été rappelé en Angleterre pour faire part aux hommes d'état anglais de l'attitude des Etats-Unis, concernant le désarmement.



No 16 Administration: Nap. Filteau, Dumas, Sask.

Pensée: "Nous devons écouter les "prédicateurs de l'Evangile comme "Dieu même, parce que Dieu, parlant "en Dieu, veut être écouté en Dieu; "et, puisqu'il parle par l'organe et "le ministère des hommes, il veut être écouté comme tél en leurs personnes". — St-Jean Chrysostôme.

— Le 25 janvier dernier avait lieu dans l'église de Dumas le mariage de M. Frank Sheldon Vail avec Melle Rose-Emma Tanguay. Il y eut messe avec chant et musique. L'orgue était tenu par M. Jos. Gagnon. Nous remarquions les familles Félix Tanguay, Hippolyte Tanguay, Antonio Tanguay, Mastaï Brodeur, Louis Loiselle, René Cruywells et plusieurs autres amis des nouveaux mariés. — Après le déjeuner de famille, les jeunes époux accompagnés à la gare de leurs parents et amis, prirent le train pour leur voyage de noces. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

— Après huit jours seulement de maladie Mme Napoléon Wilcott, malgré les soins particuliers et empressés du docteur Christie, de Wawata, rendait son âme à Dieu jeudi soir à 11.10 heures, en présence de M. le curé Bernard qui l'assistait Grâce à la prévenance de M. Wilcott et de Mme Boulanger, soeur de la défunte, le prêtre fut demandé par deux fois; et la défunte avec toute sa connaissance put, le premier et le troisième jour de sa maladie, se préparer à faire cette belle mort en pleine résignation à la volonté du bon Dieu. Elle laisse huit enfants dont deux jumeaux, Marguerite et Paul.

A la famille éplorée nous présentons nos plus vives sympathies et toutes nos condoléances.

— Le 28 janvier avait lieu le baptême de Marie Marguerite et de Joseph-Paul, enfants de Napoléon Wilcott de cette paroisse.

— On apprendra avec plaisir sans doute que Mme C. Denis a donné deux magnifiques cadres pour le profit de l'église. Remerciements sincères de la part de tous les paroissiens.

— Nous annoncions l'ouverture des classes pour le 24 janvier. Les travaux de peinture par M. E. Mayeur en ont forcément retardé l'entrée d'une semaine. — C'est donc le 31 janvier que commenceront les cours.

LE CANADA AUX CANADIENS

Quelques raisons de considérer les avantages, du point de vue national, économique et agricole, dans le choix d'une région de colonisation.

Plus que jamais il faut induire les cultivateurs à rester à la campagne et inviter à retourner à la terre ceux-qui l'ont abandonnée pour se faire ouvriers. Mais, pour demeurer cultivateurs, chefs de famille et jeunes gens ont souvent à agrandir leurs propriétés, parfois même à se déplacer; et en devenant cultivateurs, les ouvriers des villes croient trouver profit à s'établir sur des terres en état de produire. Le cultivateur et l'ouvrier du Québec, à la recherche d'une ferme, sont sollicités de bien des côtés à la fois. Qu'ils écoutent de préférence la voix de leurs missionnaires et agents colonisateurs, et qu'ils se fixent, si possible, dans quelque bonne région agricole de leur province.

C'est toutefois un fait indéniable, dû principalement à des causes économiques qui continuent d'exister, que l'établissement de toutes nos familles canadiennes sur le sol du Québec n'a pu se faire dans le passé. Le grand nombre de garçons dans une même famille, l'impossibilité de trouver des terres capables d'être mises en culture rapidement et avantageusement, ont amené cet exode qui a dispersé en dehors de la province-mère la moitié du peuple canadien-français. Ceux qui observent ce mouvement d'émigration et qui s'efforcent d'en déterminer les véritables raisons s'accordent à croire que ce besoin d'expansion dure encore et augmentera dans l'avenir à mesure que la population française du Québec s'accroîtra et que son domaine colonisable diminuera. A tous ceux qui, à l'heure actuelle, ne trouvent pas dans les vieilles paroisses rurales et les nouvelles régions de colonisation de la province de Québec, les conditions d'établissement qu'ils désirent, nous demandons: qu'allez-vous faire? Si vous êtes incapable d'acheter pour vous et vos fils des terres faites dans le vieux Québec, ou si vous ne voulez pas entreprendre de vous faire, par le défrichement, des terres neuves dans le nouveau Québec, où irez-vous vous établir?

Restez au Canada

Commettrez-vous l'erreur, faite par tant d'autres dans le passé, l'erreur de croire que pour rester cultivateur, il vous faut aller en pays étranger? Est-ce que "aller vous établir aux Etats-Unis" n'est pas renoncer à votre nationalité canadienne? En supposant que vous et vos enfants conserviez votre langue, la langue française, vous cesserez quand même d'être des Canadiens pour devenir des Américains. Et pourquoi vous faire Américains pour demeurer cultivateurs quand votre pays, le Canada, possède des territoires immenses, riches en terres facilement exploitables? L'histoire vous a pourtant enseigné que seul le Canada est la "Terre de nos Aïeux"; que le Canada, de l'Atlantique au Pacifique, est le seul pays que nos ancêtres aient exploré, conquis et défendu jusqu'après la formation de la Puissance du Canada, pour le laisser en héritage commun à vos fils aussi bien qu'à vous-mêmes. Pourquoi alors refuseriez-vous de faire l'effort nécessaire pour garder ce sol à vos familles et pour garder vos familles à votre patrie?

L'Ouest agricole

Pour rester au pays, il vous faudra peut-être venir en pays neuf. Pour quelles raisons les Canadiens iraient-ils s'établir sur les terres des Etats-Unis, lorsque les Américains viennent et viendront de plus en plus entreprendre la culture dans l'Ouest canadien? Par quoi nos voisins sont-ils attirés dans nos provinces de l'Ouest? Est-ce pour y trouver un pays agricole plus développé, de meilleures routes, des marchés plus considérables pour leurs produits? Pas du tout. Est-ce pour y trouver un sol naturellement plus fertile, les moyens d'y faire une culture plus "en grand", un climat plus sain quoique plus rigoureux? Oui, pour un peu de tout cela, mais c'est surtout pour jouir des avantages d'un pays neuf. Car, on ne peut le nier, les pays neufs qui possèdent un sol fertile offrent de grands avantages aux agriculteurs. Une terre neuve naturellement riche ne demande qu'à rendre, et elle garde son pouvoir de rendement aussi longtemps qu'elle est bien cultivée. Le terrain inexploité étant partout abondant, la valeur des terres n'est pas surfaite, et lorsque la mise en culture est facile, le capital engagé dans l'achat et l'exploitation d'une ferme donne des revenus immédiats. C'est pourquoi les Américains, vendant leur terres bien aménagées, munies de bâtisses spacieuses, à un prix élevé qui excède parfois la valeur réelle productive, s'en viennent, non dans le Nouveau-Brunswick, le Québec ou l'Ontario où il y a pourtant des terres à vendre, mais dans l'Ouest canadien où ils ont l'occasion d'acheter plus avantageusement. Ils s'y choisissent des terres dont l'aménagement n'est pas complet, dont le prix original ne s'élevait qu'à quelques piastres l'acre, et dont la mise en culture, faite en 3 ou 4 ans, n'a pas été coûteuse. Ils s'assurent ainsi une opération payante, en achetant une plus grande terre à meilleur marché, et dont les revenus sont prompts à venir. **Pourquoi nos compatriotes qui se proposent de quitter le Québec se montreraient-ils indifférents à l'égard d'une transaction aussi profitable et d'un déplacement qui leur permettrait de rester dans leur pays?**

La culture mixte

En venant s'établir dans l'Ouest agricole, les colons du Québec trouveront, dans la plupart de nos paroisses françaises, des conditions et un milieu plus favorables à la culture que dans le Vermont et les Etats avoisinants. Ceux qui veulent s'adonner à la culture mixte ne pourront trouver sous les rapports du paysage, du climat et des ressources, un territoire plus semblable à la province de Québec, plus propice à l'industrie laitière que le nord de la Saskatchewan. C'est là surtout qu'on trouve, l'été, les facilités de pâturages, et l'hiver, l'abondance de bon foin pour l'hivernement des troupeaux. La production naturelle du foin, le boisement partiel des terrains, la multitude des lacs et petites rivières en font un territoire excellent pour la culture mixte. Comme tous les grains et les légumes y poussent bien, c'est un pays où l'industrie laitière est destinée à se développer rapidement. Le gouvernement subventionne les coopératives pour l'établissement d'abattoirs, de cours à bestiaux, d'entrepôts frigorifiques, de crêmeries, servant à la préparation et à la conservation des produits tels que: beurre, volailles, oeufs, viandes et poissons. Les fermiers arrivant avec du capital ont l'avantage d'acheter des terres de Compagnies ou des terres améliorées relativement à bon marché, de $15. à $40. l'acre, ce qui leur laisse plus d'argent pour l'achat du bétail et de vaches laitières. **Pour toutes ces raisons, nous croyons que les cultivateurs du Québec, habitués à la culture mixte, connaissant par la pratique l'industrie laitière, trouveraient dans le nord de la Saskatchewan tous les éléments nécessaires au succès de leurs entreprises agricoles.**

La raison nationale, l'intérêt personnel, l'avantage agricole sont des motifs suffisants pour induire les chefs de grosse famille à venir s'établir, ou à aider un ou deux de leurs fils à venir entreprendre la culture dans l'Ouest canadien. Là, ils seront chez-eux, de droit et de fait. Car les Franco-Canadiens sont fermement établis dans les provinces canadiennes de l'Ouest agricole. Ils forment une population de 100,000 âmes, groupée en une centaine de paroisses. Ils y comptent évêques, clergé séculier et régulier, collèges, couvents, écoles et associations, journaux de langue française. Nos compatriotes du Québec ne peuvent raisonnablement s'empêcher de croire que nous survivrons dans l'Ouest sans ignorer les leçons de l'histoire, la force de résistance et le rôle traditionnel des Canadiens français, dans toute l'étendue du Canada. **C'est le temps, plus que jamais, de nous servir de nos qualités de conquérants du sol pour prendre une large part des bonnes terres de l'Ouest agricole.**

Janvier 1921, Prince-Albert, Sask.

L. A. DELORME.

GRAVELBOURG

Chambre de Commerce. — Que tous les membres veuillent bien mettre toute autre affaire de côté pour se rendre à l'assemblée de lundi, le 7 février. Des questions de la plus grande importance à décider à cette réunion nécessitent la présence de tous nos hommes d'affaires. Ainsi l'affiliation au Bureau Central des Chambres de Commerce de la province, le point divisionnaire du C. N. R., l'embranchement Avonlea-Regina, le système de protection contre le feu, etc. etc., demandent une prompte considération. Que l'on tienne donc compte de cet appel des officiers.

Visite du Général Ormond. — Les hommes d'affaires et les soldats de retour, venus de tous les coins du district, formèrent une assistance nombreuse le soir du 25 janvier, alors que le Général Ormond et le Colonel Parsons vinrent exposer au public les détails de ce projet du Gouvernement d'établir des quartiers militaires, et de construire un arsenal-gymnase à Gravelbourg.

M. le curé Maillard, le Maire Bertrand, le Président Bonneau de la Chambre de Commerce, le Major Emile Gravel et l'avocat Crépeau exposèrent à tour de rôle leur manière de voir et de juger en cette question. A la fin de l'assemblée une motion unanime fut votée favorisant les vues du Gouvernement sur cet établissement d'un arsenal et de quartiers militaires en notre ville.

De passage. — M. le Curé Sauner, de Wolseley, est venu passer quelques jours à Gravelbourg, en visite au presbytère et au collège. M. le Curé Sauner s'est déclaré bien confiant dans un avenir solide et prospère pour notre jeune institution et a donné de ces précieux encouragements qui stimulent toujours les énergies, surtout quand ces encouragements viennent de la part d'amis expérimentés et juste assez optimistes.

Funérailles. — Lundi matin le 24, à 11 heures, avaient lieu les funérailles d'un jeune garçon de 9 ans, fils de M. Donat Gauthier, fermier, et décédé accidentellement à la suite d'une chute de cheval. A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

Nouvelles: — M. Onésime Adam est redevenu propriétaire de la ferme qu'il a cultivée de nombreuses années avec tant de succès. M. Adam, qui est un des pionniers du district, nous avait quittés l'an dernier pour aller vivre de ses rentes dans l'Est. Mais il était trop attaché à Gravelbourg pour en vivre désormais éloigné et il nous est revenu, rentrant peu à peu dans toutes ses anciennes propriétés. Cette ferme, située au nord-ouest de la ville, est louée à M. Pierre Aussant.

— Madame Onésime Adam est aussi devenue propriétaire de tout le roulant de la ferme de la succession Rodolphe Beauchesne, ayant été la plus haute soumissionnaire dans la vente qui a été faite de ce roulant. Par le fait de cette acquisition, Mme Adam devient aussi locataire de la ferme, propriété de la succession.

L'Oiseau Bleu. — C'est une magnifique et gentille petite revue publiée spécialement pour les enfants par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Cette revue, qui devrait se trouver dans chaque famille et parait une fois le mois, est offerte au modeste prix de 75 sous par année. M. l'abbé Boucher en est l'agent autorisé pour toute la province. On pourra donc se procurer un abonnement à "L'OISEAU BLEU" en s'adressant à M. l'abbé Boucher, B. P. 233 Gravelbourg. Tél. 73.

A. C. F. C. — Dimanche soir le 23, avait lieu la seconde grande assemblée de notre Cercle local, au milieu d'une assistance très nombreuse qui remplissait entièrement la Salle St-Jean-Baptiste. M. le curé ouvrit la réunion par quelques mots de bienvenue et d'encouragement aux nombreux membres présents, puis M. Chabot fit ses débuts comme opérateur de notre lanterne cinématographique. Merci à M. Chabot de faire servir ses talents à aussi bonne cause et de permettre par là à M. le curé d'être plus à ses chers paroissiens dans nos réunions de chaque dimanche soir. — Nous vîmes se dérouler sur l'écran les films de la fabrication de l'argent-monnaie et des funérailles de Paul Déroulède.

Mmes Crépeau et Rochon firent ensuite goûter deux pièces, dont l'une en rappel enthousiaste, d'un charme exquis et d'une exécution parfaite. Mme Crépeau, qui est redevenue notre organiste assidue, nous est depuis longtemps connue et appréciée comme excellente pianiste, et Mme Rochon répond toujours si artistiquement aux invitations qui lui sont faites de venir rehausser nos diverses séances par quelques solos de violon que nous ne pouvons que demander d'entendre encore souvent ces deux artistes dont le jeu sur des instruments divers est d'une si parfaite harmonie. C'est la première fois que Mmes Crépeau et Rochon unissent leurs talents pour nous faire goûter un peu d'art véritable, mais espérons que ce ne sera pas la dernière.

M. le président Bonneau présente ensuite le conférencier du jour, M. Wilfrid Laplante, qui nous a vivement intéressés avec l'élevage de la volaille. Ces sujets de conférences attirent toujours un auditoire de plus en plus nombreux et font honneur à l'Association Franco-Canadienne qui sait si bien seconder les initiatives pratiques de nature à améliorer les conditions de nos fermes. Ces réunions ont aussi cette particularité que chaque fermier peut à loisir exposer son opinion et discuter avec le conférencier le pour et le contre de ses exposés.

Pour détendre un peu les esprits MM. Gauthier exécutèrent quelques danses anciennes avec accompagnement de flûte.

Visite du Rév. Père Adam. — Une lettre reçue par le Secrétaire Cadieux, du Cercle local, nous assure la visite du Père Adam pour la semaine du 14 février. Le Rev. Père traitera des différents problèmes qui intéressent nos fermiers.

L'Almanach de la Langue française se vend vingt-cinq sous l'exemplaire franco au Secrétariat de l'A. C. F. C., Le Patriote de l'Ouest, Prince-Albert.

COUVENT DE GRAVELBOURG



Pensionnat canadien français, dirigé par les Religieuses de Jésus-Marie de Sillery, Québec. Le cours d'études est celui du Gouvernement de la Province. Soins tout spéciaux donnés au français.

On y prépare les élèves pour L'ECOLE NORMALE. Une attention toute particulière est donnée à l'enseignement de la musique et de la peinture, aux travaux de fantaisie et de broderie.

NOUVELLE EGLISE ET NOUVEAU PRESBYTERE DE GRAVELBOURG

Construction commencée en juin 1918. Bénédiction par Sa Grandeur Mgr Mathieu le 5 novembre, 1919. Entrepreneurs: J. A. Tremblay et Cie. Architecte: J. A. Fortin.

Une machine à faire pleuvoir dans l'Alberta

Médicine Hat. — Une association agricole vient de conclure les derniers arrangements pour faire venir dans le district, au mois d'avril, le "fabricant de pluie" Hatfield. Son installation principale sera située à Chappice Lake, à vingt milles environ de Medecine Hat. Les fermiers se montrent enthousiastes du projet et l'on dit que si l'opération réussit, un nombre considérable de colons des Etats-Unis viendront s'établir dans le voisinage.

Hartfield construira une usine à précipiter la pluie qui fonctionnera constamment du 1er mai au 1er août 1921. Son action se fera sentir dans un rayon de cent milles autour de Medecine Hat. Elle devra augmenter de cent pour cent, ou davantage, la chute naturelle de pluie.

Toute la pluie qui tombera dans le district pendant cette saison sera portée pour moitié au crédit de Hatfield. Chaque pouce de pluie est estimée $4,000 jusqu'à concurrence de quatre pouces. Ce qui tombera en excès des quatre pouces ne sera pas payé. Le montant du contrat est de $8,000.

Voilà une expérience qui suscitera un vif intérêt dans plusieurs régions de l'Ouest.

:o:

Ca été dur:

— N'avez-vous fumé qu'un seul cigare par jour, comme je vous l'avais recommandé?

— Oui, docteur, mais ça été dur, moi qui ne fumais jamais!...

Informations Agricoles

La culture du tournesol dans l'Ouest Canadien

Une culture qui acquiert une vogue croissante depuis quelque temps, c'est bien celle du tournesol, que l'on appelle aussi "hélianthe" ou "grand soleil". Dans les provinces de l'Ouest, où l'industrie laitière fait chaque année des progrès de plus en plus considérables et où le sol se prête particulièrement à la culture de cette plante géante, les expériences tentées par un grand nombre de fermiers ont été concluantes, en ce sens qu'elles ont dépassé ce qu'on attendait de mieux. Ainsi dans la plupart des cas, un acre a produit en moyenne de quinze à trente tonnes de matières d'ensilage. Car il faut dire que le tournesol sert à peu près aux mêmes fins que le blé d'Inde, et qu'après qu'il a été coupé, ordinairement au moyen de la lieuse mécanique à blé d'Inde, il est haché et mis en silo, pour être ensuite donné aux bestiaux durant l'hiver.

Plusieurs fermiers des prairies qui l'été dernier essayèrent la culture du tournesol en en semant quelques acres, ont eu une récolte si abondante, que les silos qu'ils avaient préparés pour l'hiverner se sont trouvés pour la plupart trop exigus pour tout contenir. C'est au cours de l'hiver que ces fermiers vont faire les premiers véritables essais avec l'ensilage de tournesol comme fourrage d'hivernement. Si l'expérience donne les résultats auxquels on s'attend, il n'y a aucun doute qu'avant peu d'années, une ferme sans silo sera une exception dans l'Ouest canadien.

L'intérêt suscité dans les milieux agricoles de l'Alberta par la culture du tournesol est peut-être encore plus grande que n'importe où ailleurs, en raison de la nature du sol de la partie sud de cette province et des conditions climatériques qui y prévalent. Dans le seul district de Cardston cette année, cinquante acres furent semés en tournesols et une dizaine de silos furent érigés par autant de fermiers. La quantité de fourrage récoltée par ces derniers a été si grande, qu'on prédit pour l'année prochaine l'érection d'une centaine de nouveaux silos dans ce district et une superficie de mille acres semés en tournesols.

De semblables plans sont encore en voie de préparation dans plusieurs autres districts et il n'est pas prématuré d'avancer que l'industrie laitière, qui faisait déjà des progrès remarquables dans les prairies, va se développer d'une façon beaucoup plus rapide, maintenant que le tournesol est généralement accepté comme fourrage d'ensilage.

:o:

L'hivernement de la truie portière

(Notes des fermes expérimentales.)

Si nous étions bien persuadés que l'air pur et froid contribue beaucoup plus au maintien de la santé des animaux que l'air chaud et impur, bien des problèmes que présente actuellement l'hivernement de nos animaux domestiques deviendraient beaucoup moins difficiles à résoudre. Les poules sujettes à la roupie sont celles qui demeurent dans des poulaillers chauds non ventilés, les vaches tuberculeuses se rencontrent généralement dans les étables basses, sombres, sales; quand aux truies impotentes elles habitent toujours les quartiers chauds et humides. J'ai vu dans l'Ouest du Canada beaucoup de porcheries bien montées; j'en ai jamais vu une seule où une truie portière, après y avoir passé l'hiver, soit devenue la mère d'une portée vigoureuse de porcelets au printemps.

Les truies portières exigent trois choses dans leurs quartiers d'hiver: l'air pur, l'exercice et des quartiers secs. Faute de ces trois choses, elles ne peuvent donner naissance à des portées vigoureuses du printemps. Or ces trois facteurs essentiels ne peuvent être obtenus que dans une porcherie moderne, bien montée, avec des parquets en béton, un chauffage à la vapeur et tout ce qui contribue à faire un outillage moderne.

Nous n'avons pas encore de porcherie à la station expérimentale de Rosthern et nous n'avons pas non plus l'intention d'en faire construire, car depuis quatre ans que nous avons des porcs, nous n'en avons jamais perdu un seul pour cause de faiblesse chez la mère. Il faut aux truies un endroit chaud pour mettre bas, mais on peut généralement le leur fournir dans un coin de l'écurie ou de la vacherie. La truie et sa portée peuvent être mises en liberté autour de la meule de paille, lorsque les gorets ont environ deux semaines et ils n'occupent ainsi l'étable que peu de temps.

L'expérience a démontré d'une façon qui ne laisse plus aucun doute qu'une meule de paille offre tout l'abri nécessaire à une truie portière pour l'hiver. Si deux ou trois truies sont ensemble, cela n'en vaut que mieux. Elles usent graduellement la paille et il faut prendre des précautions pour qu'elles ne l'usent pas complètement, car alors elles seraient sans abri.

L'exercice est essentiel à la santé de la truie; le meilleur moyen d'obliger la bête à prendre de l'exercice est de lui servir ses repas à une bonne distance de l'endroit où elle dort. Il vaut mieux aussi, quand il fait froid, donner juste un peu moins de nourriture à chaque repas que la truie peut en consommer, car la truie qui reçoit tout son plein à chaque repas est peu disposée à sortir de son lit pour le repas suivant lorsqu'il fait très froid.

La variété est aussi importante que le menu. Donnez de l'avoine et de l'orge concassée mouillée et sèche, dans les auges, de l'avoine et de l'orge roulée éparpillées sur le sol, quelques pommes de terre et navets de temps à autre et des déchets d'abattoir.

Pour résumer, les choses essentielles à l'hivernement de la truie portière sont: comme abri, une meule de paille; comme nourriture, un peu de tout.

o

Rendement et valeur des récoltes en 1920

Ottawa. — Le Bureau Fédéral de la Statistique a publié son rapport annuel final, sur les étendues sous culture, le rendement, la qualité et la valeur des récoltes du Canada en l'année 1920, comparativement à 1919. La statistique des cultures et les estimations du rendement et de la valeur ont été recueillies et déterminées avec la collaboration des différents ministères de l'Agriculture, et pour Québec, du Bureau des Statistiques de cette province.

Culture et Rendement des Céréales. — La production totale du blé au Canada en 1920, est maintenant finalement établie à 263,189,300 boisseaux, provenant de 18,232,374 acres, au lieu de 193,260,400 boisseaux provenant de 19,125,968 acres en 1919 et 254,480,440 boisseaux récoltés sur 16,342,969 acres, moyenne annuelle des cinq années 1915-19. Les chiffres définitifs de 1920 sont inférieurs de 30,171,700 boisseaux à l'estimation provisoire de 293,361,000 boisseaux faite par le bureau le 29 octobre 1920, cette différence étant principalement attribuable au désappointant rendement de la Saskatchewan, qui ne dépasse pas 11.2 boisseaux, au lieu de 13 3-4 boisseaux, comme on l'avait d'abord supposé. La moyenne du rendement à l'acre pour le Canada est de 14 1-2 boisseaux contre 10 boisseaux en 1919 et 15 1-2 boisseaux, moyenne quinquennale. Quant à l'avoine, sa production est finalement évaluée à 530,709,700 boisseaux, moissonnés sur 15,849,928 acres, au lieu de 394,387,000 boisseaux récoltés sur 14,952,114 acres en 1919; cette quantité est inférieure de 12,348,303 boisseaux à l'estimation provisoire du bureau du 29 octobre dernier. La moyenne du rendement à l'acre s'établit par moyenne quinquennale. L'orge a donné 63,310,850 boisseaux, 33 1-2 boisseaux, contre 26 1-4 boisseaux en 1919 et 32 boisseaux; fruits de 2,551,919 acres, contre 56,389,400 boisseaux, provenant de 26,455,509 acres en 1919, la moyenne du rendement à l'acre étant de 24 3-4 boisseaux en 1920, 21 1-4 boisseaux en 1919 et 24 1-2 boisseaux, moyenne quinquennale. La récolte de lin a produit 7,997,700 boisseaux, provenant de 1,428,164 acres, au lieu de 5,472,800 boisseaux, fruit de 1,093,115 acres en 1919 et 6,367,340 boisseaux récoltés sur 840,375 acres, moyenne quinquennale; en 1920 la moyenne du rendement à l'acre est de 5.6 boisseaux contre 5 boisseaux en 1919 et 7 3-4 boisseaux, moyenne quinquennale. En ce qui concerne les autres céréales, leur production est indiquée ci-dessous en boisseaux, les chiffres correspondants de 1919 et de la moyenne quinquennale étant donnés entre parenthèses: Seigle 11,306,480 (10,207,400 et 5,586,320-; pois 3,528,100 (3,406,300 et 3,285,678); haricots 1,265,300 (1,388,600 et 1,472,396); sarrasin 8,091,700 (10,550,800 et 8,583,520); grains mélangés 32,420,700 (27,851,700 et 21,554,696); et maïs à grain 14,334,800 (16,940,500 et 11,911,680). La moyenne, par acre, de ces récoltes est, en boisseaux, comme suit: Seigle 17 1-2 (13 1-2 et 15 1-2): pois 19 (14 3-4 et 16 1-4); haricots 17 1-2 (16 1-2 et 15 1-4); sarrasin 23 3-4 (23 1-2 et 20 3-4): grains mélangés 40 (31 et 38 3-4); et maïs à grain 49 1-4 (64 et 50 3-4).

Racines et Fourrages. — L'estimation définitive de la récolte des pommes de terre atteint 133,831,000 boisseaux, sur 784,541 acres, au lieu de 125,000 boisseaux, sur 818,767 acres en 1919 et 80,892,620 boisseaux récoltés sur 633,937 acres, moyenne quinquennale, le rendement à l'acre étant de 170 1-2 boisseaux, contre 153 1-2 boisseaux en 1919 et 136 3-4 boisseaux, moyenne quinquennale. Tant au point de vue de la production totale que du rendement à l'acre, les chiffres de 1920 n'avaient jamais été égalés. Les navets, betteraves fourragères etc., ont donné 116,390,900 boisseaux, récoltés sur 290,286 acres au lieu de 112,288,600 boisseaux provenant de 317,206 acres en 1919, et 79,107,000 boisseaux, fruit de 231,819 acres, moyenne quinquennale, le rendement à l'acre atteignant 401 boisseaux, ce qui dépasse tous les chiffres précédents; en 1919, cette moyenne avait été 354 boisseaux et la moyenne quinquennale est de 341 1-4 boisseaux. La betterave à sucre a produit 412,400 tonnes, fruit de 36,288 acres, au lieu de 240,000 tonnes, produit de 24,500 acres et 149,920 tonnes, récoltées sur 17,900 acres, moyenne quinquennale; le rendement à l'acre atteint donc 11.37 tonnes au lieu de 980 tonnes en 1919 et 840 tonnes, moyenne quinquennale. 10,379,292 acres de prairies artificielles et naturelles ont produit 13,338,700 tonnes de foin et de trèfle, au lieu de 16,348,000 tonnes fauchées en 1919, sur 10,595,383 acres, ce qui constitue un record et de 13,988,800 tonnes récoltées sur 8,902,659 acres, moyenne quinquennale; la moyenne du rendement à l'acre est donc 1.30 tonne, au lieu de 1.55 tonne, chiffres de 1919 et de la moyenne. En Colombie Britannique, le foin de grain a produit 136,100 tonnes, fruit de 60,612 acres, au lieu de 151,000 tonnes récoltées sur 60,390 acres en 1919, les moyennes respectives étant 2 1-4 et 2 1-2 tonnes à l'acre. La luzerne fauchée sur 238,556 acres a produit 583,790 tonnes, contre 494,200 tonnes, fruit de 226,869 acres en 1919 et 350,144 tonnes, produites par 146,192 acres, moyenne quinquennale, le rendement à l'acre étant 2.45 tonnes, contre 2.20 tonnes en 1919 et 2.40 tonnes, moyenne quinquennale.

Céréales des Provinces des Prairies. — Les chiffres définitivement revisés de la production des céréales dans les trois provinces des prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) sont les suivants: Blé 234,138,300 boisseaux, moissonnés sur 16,841,174 acres, contre 165,544,300 boisseaux récoltés sur 17,760,167 acres en 1919; avoine 314,297,000 boisseaux, moissonnés sur 10,079,176 acres, contre 235,580,000 boisseaux, provenant de 9,452,336 acres en 1919; orge 40,760,500 boisseaux, moissonnés sur 1,838,791 acres, contre 46,682,400 boisseaux récoltés sur 1,800,745 acres en 1919; lin 7,588,000 boisseaux récoltés sur 1,391,076 acres contre 5,232,300 boisseaux provenant de 1,068,014 acres en 1919.

Qualité des Céréales. — Nous donnons ci-dessous la moyenne du poids, en livres, par boisseau mesuré, des céréales récoltées au Canada, avec accompagnement du poids de l'année 1919 et de la moyenne quinquennale 1915-19 placés entre parenthèses: Blé d'automne 60.14 (61.20; 60.20); blé de printemps 59.07 (58.53; 58.70); tout blé 59.35 (59.12; 59.06); avoine 35.62 (34.16; 34.76); orge 47.62 (46.32; 46.89); seigle 55.44 (55.09; 55.80); pois 60.44 (59.60; 59.99); haricots 59.73 (59.99; 59.59); sarrasin 47.95 (47.23; 47.10); grains mélangés 44.65 (44.83; 44.75); lin 54.99 (55.14; 55.77); maïs à grain 56.45 (55.74 moyenne quinquennale). Le blé de printemps, l'avoine, les pois et le sarrasin sont donc supérieurs en qualité, tout à la fois à la récolte de 1919 et à la moyenne quinquennale; le seigle est meilleur qu'en 1919, mais n'égale pas tout à fait la moyenne quinquennale; le maïs à grain est supérieur à cette moyenne, seul, le blé d'automne et les grains mélangés sont inférieurs à 1919 et à la moyenne quinquennale.

Valeur des Récoltes. — Nous indiquons ci-après la moyenne de la valeur, par boisseaux, des céréales récoltées au Canada en 1920; cette valeur est basée sur les prix indiqués par les correspondants agricoles comme étant ceux payés aux cultivateurs; nous y ajoutons, entre parenthèses les prix correspondants de 1919 et ceux de la période quinquennale 1915-19: Blé d'automne $1.88 ($1.97; $1.56); blé de printemps $1.60 (1.88; $1.49); tout blé $1.62 ($1.89; $1.49); avoine 53 centins (80; 62); orge 83 centins ($1.37; 97); seigle $1.33 ($1.46; $1.37); pois $2.42 ($2.86; $2.68); haricots $3.38 ($4.18; $5.36); sarrasin $1.28 ($1.50; $1.32); grains mélangés 90 centins ($1.36; $1.08); lin $1.94 ($1.13; $2.62); maïs à grain $1.16 ($1.30; $1.31); pommes de terre 97 centins (95; 90); navets, betteraves fourragères, etc., 41 centins (50; 42). Prix des fourrages par tonne: Foin et trèfle $26.10 ($20.72; $14.90); foin de grain $33.12 ($29 pour 1919); luzerne $23.79 ($21.85; $16.10); maïs fourrager $7.75 ($6.92; $5.82); betterave à sucre $12.80 ($10.86; $8.62).

On établit ainsi qu'il suit la valeur totale des récoltes de 1920, prise à la ferme, les sommes correspondantes pour 1919 et pour la moyenne quinquennale 1915-19 étant données entre parenthèses: Blé $427,357,300 ($364,857,000; $380,097,320); avoine $280,115,400 ($317,097,000; $261,497,260); orge $52,821,400 ($77,462,700; $55,501,114); seigle $15,085,650 ($11,240,000; $7,670,740); pois $8,534,300 ($9,739,300; $8,801,120); haricots $4,918,100 ($6,214,800; $7,825,380); sarrasin $11,512,500 ($15,841,000; $11,316,100); grains mélangés $29,236,200 ($37,775,400; $23,333,370); lin $15,502,200 ($22,609,500; $16,679,560); maïs à grain $16,593,100 ($22,080,000; $15,556,000); pommes de terre $129,803,300 ($118,891,200; $77,875,200); navets, betteraves à sucre, etc., $48,212,700 ($54,058,709; $33,076,280); foin et trèfle $348,106,200 ($358,713,200; $208,480,340); foin à grain $4,518,000 ($4,370,000 en 1919); luzerne $13,887,700 ($10,800,200; $5,636,020); maïs fourrager $43,701,000 ($34,179,500; $20,692,420); betteraves à sucre $5,278,700 ($2,606,000; $1,292,060). L'ensemble de la valeur de toutes les récoltes de grande culture en 1920, atteint $1,455,240,050 au lieu de $1,452,437,500 en 1919 et $1,372,935,970 en 1918. Cette valeur totale n'avait jamais encore été égalée mais la différence entre 1920 et 1919, année qui a elle-même établi un record, est principalement attribuable à la plus grande abondance de la récolte, étant donné que les cours de chaque produit ont baissé, sauf en ce qui concerne le foin, le trèfle et la luzerne, dont les prix en 1920 dépassent ceux de toutes les années précédentes.

:o:

Les marchés

Marché aux animaux de Winnipeg.

Winnipeg, 27 janvier.

Bouvillons: De boucherie de choix extra, 7.25—7.50.

Assez bons, 6.00—6.75.

Génisses: De boucherie de choix, 1050 livres et au-dessus, 6.50—7.00.

Assez bonnes, 5.75—6.00.

Moyennes, 4.50—5.00.

Moyennes, 4.50—5.00.

Maigres de choix, 4.00—4.50.

Vaches: De boucherie de choix, 5.75—6.00.

Assez bonnes, 5.00—5.50.

De reproduction, 3.50 — 4.00.

Conserve, 2.50—3.00.

Bonnes vaches laitières, 65.00 — 70.00.

Vaches laitières moyennes, 60.00 — 70.00.

Animaux à engraisser: Animaux de choix pesants, 6.75—7.25.

Bons, 5.75—6.00.

Légers de choix—4.50—5.00.

Communs, 3.00—3.50.

Taureaux: De choix, 5.00 — 5.50.

Bons, 4.50 — 5.00.

Communs et légers, 4.00 — 4.50.

Boeufs: De choix, 6.00 — 6.50.

Assez bons, 5.50 — 6.00.

Moyens, 4.50 — 5.00.

Veaux: Légers de choix, 8.50 — 9.00.

Pesants de choix, 7.50 — 8.00.

Moyens et légers, 6.50 — 7.75.

Moutons et agneaux: Agneaux de choix, 10.50 — 11.00.

Brebis de choix, 8.00 — 8.50.

Moutons de choix, 7.00 — 7.50.

Moutons communs, $3.00 — $4.00.

Porcs: De choix, 14.00—14.25.

:o:

Marché aux grains de Winnipeg

Winnipeg, 31 janvier.

BLE

Nord No. 1, 1.79 7-8.
Nord No. 2, 1.76 7-8.
Nord No. 3, 1.71 7-8.
Nord No. 4, 1.65 7-8.
Nord No. 5, 1.51 7-8.
Nord No. 6, 1.36 7-8.

AVOINE

No. 2 C.W., 46 1-2.
No. 3 C.W., 42 3-4.
Fourrage extra 1, 42 3-4.
Fourrage No. 1, 40 3-4.
Fourrage No. 2, 37 1-2.

ORGE

No. 3 C.W., 80.
No. 4 C.W., 65.
Fourrage, 54.

LIN

No. 1 N.W.C., 1.76 1-2.
No. 2 C.W., 1.72 1-2.
No. 3 C.W., 1.48 1-2.
Condamné, 1.43 1-4.

SEIGLE

No. 2 C.W., 1.55.

:o:

Marché aux grains de Prince-Albert

Blé, No. 1, 1.55; No. 2, 1.50; No. 3, 1.42; No. 4, 1.25; No. 5, 1.10.

o

Marché aux animaux de Prince-Albert

Porcs de choix, 14.25.

Bouvillons pesants: 5.00—6.00.

Bonnes vaches: 5.00—6.00.

Vaches communes: 3.50—4.00.

Bonnes génisses: 5.00—6.00.

Génisses communes: 3.50—4.00.

Bouvillons maigres pesants: 5.00—6.00.

Bouvillons maigres légers: 4.50.

o

La maîtresse demande à une élève:

—Voyons, Marcelle, où trouve-t-on des chameaux?

Après avoir réfléchi un instant, elle répond:

—Dans le département de la Somme.

—Comment, dans la Somme?

—Mais oui, Mademoiselle, j'ai vu dans mon livre que le chameau était une bête *de somme*.

Le Congrès familial de Lille

Un des signes les plus caractéristiques et les plus réconfortants de la politique française d'après-guerre est l'estime que nos dirigeants professent pour la famille.

Pendant trop longtemps une des définitions de la France fut celle-ci: pays de célibataires et de fils uniques. Il semblait, en fait, que le législateur se fût appliqué à faire de l'enfant un article de luxe pour millionnaire. D'ailleurs, quelque chose de plus fort que la loi entravait la natalité, à savoir le ridicule jeté sur la famille nombreuse. On eut dit que d'avoir beaucoup d'enfants était une tare, ou, tout au moins, un ridicule.

La guerre fit comprendre aux pouvoirs publics combien ils avaient eu tort de se désintéresser d'un problème aussi important pour la Défense nationale. En même temps, le renchérissement du prix de la vie et le relèvement des impôts de consommation plongea les familles nombreuses dans une situation tellement désespérée qu'il fallut bien écouter leurs cris de détresse. Enfin, l'entrée au Parlement d'un grand nombre de catholiques militants assainit l'atmosphère des Chambres et rendit possible l'adoption de mesures ou dispositions compensatrices des charges si lourdes des familles nombreuses.

Nous n'avons point la prétention d'énumérer ici tout ce qui a été créé depuis un an, pour la famille, par les Chambres françaises, soit comme réduction d'impôts, exonération de taxes successorales, comme avantages sur les chemins de fer, comme faveurs dans la répartition du sucre, l'achat du pain ou l'attribution de cartes de charbon, etc.,.

On sait qu'une médaille a été créée, témoignage de la reconnaissance du pays aux mères qui ont au moins cinq enfants. On avait d'abord souri de cette médaille de la maternité. On avait prétendu que les intéressés s'en désintéressaient. Eh bien! pas du tout. Elle est au contraire très demandée, et les plus grands journaux publient une espèce de tableau d'honneur des belles familles.

Ajoutons que dans les projets de loi militaire qui viennent d'être déposés sur le bureau de la Chambre, des réductions considérables du temps à passer sous les drapeaux sont prévues pour les fils des familles nombreuses.

Telles sont quelques-unes des initiatives prises depuis un an, soit par le gouvernement, soit par les chambres. Et nous en verrons d'autres, car le branle est donné. C'est ainsi qu'au moment où nous écrivons ces lignes, nous voyons qu'un député de Paris propose de bâtir, avec le concours de l'Etat, cent mille maisons saines et confortables à l'intention des familles chargées d'enfants...

C'est dans cette ambiance si favorable aux grandes familles que s'est tenu, il y a quelques jours à Lille, un Congrès familial qui a eu dans toute la presse française, un retentissement profond.

Nous voudrions pouvoir signaler tous les rapports, tous les discours, entrer dans le détail de toutes les discussions. C'est impossible. Nous devons nous borner à souligner quelques points qui nous ont davantage frappé.

D'abord, ce congrès n'a point été un congrès catholique ou même confessionnel. Certains ont regretté qu'il s'y soit rencontré des protestants et même des israélites comme M. Lyon, recteur de l'Académie de Lille et gendre du savant Berthelot. Mais, à notre humble avis, ce fut au contraire un grand succès pour nos idées que d'être exposées, défendues devant des non-catholiques et approuvées par eux.

Un exemple. Voici la R. P. scolaire, c'est-à-dire la répartition proportionnelle du budget de l'Instruction Publique entre toutes les écoles au prorata du nombre des élèves. Depuis dix ans le principe en est réclamé dans les congrès diocésains, dans les meetings de l'Action Libérale, etc... Mais cette revendication était jusqu'ici repoussée avec horreur par tout le clan officiel comme une atteinte sacrilège aux lois de laïcité. Au congrès de Lille, le principe de la R. P. scolaire a été posé devant des hommes politiques de tous les partis, devant des éducateurs de toute opinion et il ne s'est point élevé une voix pour en contester la justice. Qui niera que ce soit là un premier résultat?

C'est M. Verschave, professeur à la Faculté catholique de Droit de Lille, qui a demandé que l'obligation scolaire ait comme corollaire la reconnaissance de l'égalité des familles devant l'école, et du droit qu'elles ont de choisir les maîtres de leurs enfants. Déjà, la loi qui a fait des Orphelins de la Guerre les "Pupilles de la Nation", a admis le paiement par la caisse officielle des frais d'écolage de ces enfants. Il s'agit de pousser jusqu'au bout la logique de ce principe.

Le gouvernement actuel qui a déjà eu le courage de braver les colères anticléricales en supprimant l'école laïque officielle là où l'école privée catholique avait tous les élèves, se doit de faire voter la R. P. scolaire dont l'application rendrait moins inquiétante la crise de recrutement de ses propres écoles normales.

Du reste, un jour viendra bien où les Français trouveront absurde que l'école congréganiste, maintenue en Alsace et en Lorraine, soit interdite dans les autres provinces.

Une autre question qui a retenu l'attention du congrès a été celle du sursalaire familial. Dans un remarquable rapport, M. Ley, secrétaire général du Consortium de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing a exposé les bienfaits de cette oeuvre sociale. Grâce à lui, le père de quatre enfants gagne maintenant 12 francs de plus par jour qu'il n'en gagnait auparavant et c'est ainsi que le Consortium de l'Industrie textile verse *chaque jour 60,000 francs de sursalaire* à son personnel.

Or, le sursalaire familial est une création foncièrement catholique. A Roubaix, comme à Rouen, au Havre comme à Lille ce sont des catholiques qui ont pris l'initiative des caisses dites de compensation qui garantissent l'ouvrier chargé de famille contre le renvoi par un patron égoïste.

Nous sommes obligés de nous contenter d'une brève mention pour le rapport de Me Maurice Gand, professeur à la Faculté catholique de Droit sur l'hygiène morale de la rue, pour l'éloquent exposé du R. P. Joseph Bernard sur la famille nombreuse facteur de paix sociale et pour le voeu émis, sur la proposition de M. Roulleaux-Dugage, député, en faveur du suffrage familial, c'est-à-dire d'un mode de vote qui donnerait au père autant de voix qu'il aurait d'enfants mineurs.

Nous avons hâte, en effet, d'arriver à la séance de clôture à laquelle assistaient deux membres du Gouvernement: M. Breton, Ministre de l'Hygiène sociale et M. Isaac, Ministre du Commerce.

M. Isaac est catholique pratiquant: M. Breton, jadis socialiste, a voté le rétablissement de l'ambassade auprès du Saint-Siège et il se montre de plus en plus sympathique aux formules de relèvement social et moral des catholiques, hanté qu'il est par le souci de donner à la France les 500,000 naissances annuelles qui lui manquent. Or, il est bien obligé de constater avec l'écrivain très parisien qu'est Clément Vautel, que les départements catholiques sont les seuls qui aient un excédent de naissances sur les décès. Ainsi le Nord a cette année 47,000 naissances pour 26,000 décès, alors que l'excédant de naissances n'était en 1913 que de 10,000.

Donc, M. Breton assistait avec M. Isaac à la séance de clôture du Congrès. Les ministres avaient autour d'eux sur l'estrade Mgr Descamps, Mgr Mangerin, Mgr Lesne et le général de Castelnau, député, Président de la Commission de l'Armée. Ce fut celui-ci, dont trois fils ont été tués à la Guerre, qui eut les honneurs de la réunion. Il résuma, pour ainsi dire, les travaux du Congrès en faisant acclamer par des milliers d'auditeurs la Déclaration des Droits de la Famille.

On nous saura gré de reproduire, en terminant, les principaux articles de ce symbole:

"La famille a le droit de se multiplier. Tout ce qui entrave la transmission de la vie, atteint la famille dans le plus essentiel de ses droits.

"La famille a des droits d'éducation. Elle doit former le corps, l'intelligence, l'âme de l'enfant.

"La famille a le droit d'être protégée contre les fléaux divers qui la menacent de dissolution: licence des rues, des spectacles, d'une certaine presse, alcoolisme, tuberculose, divorce.

"La famille a le droit de posséder. Elle a droit à l'acquisition facile d'un bien ou domaine familial, à la culture d'un fragment du sol national.

"La famille a le droit de se perpétuer. La transmission héréditaire du patrimoine doit lui être garantie.

"La famille a le droit de vivre de son travail. Doit être proscrit tout régime de production qui minerait les forces vives du père, de la mère, de l'enfant ou qui troublerait la vie familiale: doit être assuré, par des organisations appropriées sous l'égide de la profession et de la loi, le salaire suffisant pour faire vivre la famille.

"La famille a droit à la justice distributive. Les impôts, les charges, les tarifs, les subventions, les allocations de vie chère, les pensions doivent être calculés non en fonction de l'individu seul, mais en fonction de la famille.

"La famille, vraie cellule sociale, a le droit d'élire des mandataires aux assemblées de la commune, du département, de la région, de la nation.

"La famille étant la source de toute grandeur nationale, de toute prospérité économique, c'est le bien familial qui doit être à la fois l'inspirateur et coordonnateur de lois sociales; en un mot: famille d'abord, et le reste, si la famille est forte, unie et prospère, viendra par surcroît."

Urbain FALAIZE.

:o:

Le nouveau ministre de l'agriculture francais, M. Edmond Lefebvre du Prey

Montréal. — Le nouveau ministre de l'agriculture dans le cabinet Briand, M. Edmond Lefebvre du Prey, a un frère à Montréal: c'est le capitaine Charles Lefebvre du Prey, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, président de l'Union Nationale Française de Montréal.

"Mon frère, a-t-il déclaré à un confrère, vient d'une vieille famille parlementaire et il suit la tradition: notre arrière grand-père était député aux Etats d'Artois; notre grand-père était président du Corps législatif, sous le Consulat, secrétaire du Conseil des Anciens et membre des Cinq-Cent; notre père était député, maire de Saint-Omer, Pas-de-Calais, notre pays d'origine, et président de la Croix-Rouge des armées de terre et de mer. Mon frère a succédé comme député de Saint-Omer à M. Ribot, qui avait succédé à notre père. Il est ancien maire de Saint-Omer et s'est distingué pendant le bombardement de cette ville lors de la dernière guerre. Il était vice-président de la Chambre des députés.

"Le nouveau ministre de l'Agriculture est âgé d'environ 55 ans: c'est l'aîné de neuf enfants et le père de quatorze enfants: trois de ses fils, officiers dans l'armée française, se sont brillamment conduits pendant la guerre.

"Mon frère, grand propriétaire foncier, est très versé dans les questions agricoles, qui sont, d'ailleurs d'un intérêt vital dans un pays agricole comme le Pas-de-Calais.

"Je suis heureux, dit en terminant le capitaine du Prey, qu'un homme aussi patriote et aussi au courant de la politique étrangère que M. Briand soit à la tête du nouveau ministère".

:o:

Comment la mort est devenue aveugle

(Légende bulgare)

Les Bulgares expliquent ainsi la cruauté inexorable de la mort pour l'humanité:

Dieu envoya un jour la Mort prendre l'âme d'un pauvre homme chargé de famille. En entrant dans la maison du malade, la Mort salua tout le monde d'un air aimable.

— Que Dieu te donne tout bien, répondirent les braves gens.

La mère ordonna à ses enfants de servir de leur mieux la visiteuse.

— Laisse, dit la Mort, je n'ai besoin de rien; je viens seulement prendre l'âme de ton mari, pour la conduire auprès de Dieu qui l'attend.

— Si mon mari, si notre père meurt, qui donc nous nourrira? Qui nous fournira des vêtements? Aucun de nous n'est en état de travailler et de gagner sa vie.

La Mort pensa qu'ils avaient raison et s'en alla.

Mais Dieu l'appela chez lui et lui demanda:

— Où est l'âme de cet homme pour qui je t'avais envoyée?

— Seigneur, répondit la Mort, il me semble qu'il vaudrait mieux prendre l'âme des enfants; ils sont encore tout petits et aucun n'est capable de travailler.

— Va, dit le Seigneur, prends une pierre au fond de la mer et apporte-la moi de suite.

La Mort apporta la pierre demandée.

Dieu dit alors:

— Casse cette pierre et regarde ce qu'il y a dedans.

La Mort cassa la pierre en deux et il en sortit un petit ver.

— Approche, reprit Dieu.

La Mort obéit en tremblant.

— Qui a créé cette pierre?

— C'est toi, dit-elle.

— Qui a donné la vie à ce ver et qui l'a nourri dans cette pierre au fond de la mer?

— C'est encore toi, Seigneur.

— Si j'ai donné vie et nourriture à ce misérable ver au fond de la mer, poursuivit Dieu d'une voix sévère, je ne prendrais pas soin des hommes?

Il maudit alors la Mort.

— Désormais, tu seras aveugle pour ne point voir si les hommes sont jeunes ou vieux, riches ou pauvres. Tu seras silencieuse pour que tu ne parles pas et que les hommes ne te reconnaissent pas à te voir. Tu seras invisible pour que les hommes ne s'effrayent pas à ton aspect. Enfin, tu seras impitoyable pour qu'il ne t'arrive plus de te laisser attendrir par les supplications.

Puis Dieu donna un soufflet à la Mort, et, à partir de ce moment, la Mort devint aveugle, sourde, silencieuse, invisible et impitoyable.

(Echo de N.-D. de France.)

PENSIONNATS

PRINCE-ALBERT

Une conférence de M. Louis de Montarnal

Par suite de diverses circonstances, et en particulier à cause de l'absence de son président, M. Alphonse Fortin, le cercle local de l'A.C.F.C. n'a pas beaucoup fait parler de lui depuis un certain temps; mais dès cette semaine il reprend ses séances habituelles qui se continueront jusqu'à la fin de l'hiver.

Vendredi prochain, à huit heures du soir,à l'école séparée,il y aura une assemblée générale à laquelle tous les Franco-Canadiens sont invités. On procédera au renouvellement du bureau, qui aurait dû être fait dans le courant du mois dernier, et diverses questions très importantes seront discutées.

Ce même soir, nous aurons l'honneur d'avoir au milieu de nous M. Louis de Montarnal, secrétaire du cercle de Saint-Hippolyte et président de l'Union régionale, section nord-ouest, de l'A.C.F.C. Notre distingué compatriote, qui fait actuellement une tournée de conférences à travers les centres du nord de la province, nous entretiendra de l'oeuvre du collège de Gravelbourg. C'est un orateur entraînant que tous auront plaisir à entendre.

—o—

Profession religieuse

Ce matin, en la fête de la Purification de la Sainte Vierge, a eu lieu au Noviciat des Dames de Sion la profession religieuse de Sr Marie-Edouard. La nouvelle professe, dans le siècle Mlle Juliette Donaghue, est une ancienne élève de l'Académie de Sion de Prince-Albert et une nièce de M. l'abbé P.E. Myre, qui a présidé à la cérémonie. *Plusieurs parents et* amis de la jeune religieuse étaient présents. Souhaitons que les vocations religieuses se multiplient. Les besoins sont immenses, et c'est un si grand honneur pour les familles chrétiennes de donner à l'Eglise des religieuses et des prêtres. Dieu bénit les familles dont quelques-uns des enfants consacrent leur vie à son service.

—o—

Le R.P. McMahon, S.J., recteur du collège Campion de Régina, prêche ces jours-ci la retraite des élèves de l'Académie de Sion. C'est un sujet de profonde édification de voir une soixantaine de jeunes filles passer trois jours entiers dans le recueillement et le silence complet. Quelques élèves protestantes ont même demandé à leurs parents l'autorisation de suivre les exercices de la retraite.

—Le R.P. Teston, O.M.I., qui vit depuis de longues années dans l'isolement et le dénuement de la mission sauvage du Lac Vert, a passé quelques jours parmi nous. Ce bon missionnaire sait toujours se faire tout à tous.

Nous avons eu aussi il y a quelque temps la visite du R.P. Pioget, compagnon du R.P. Turquetil, l'intrépide et apostolique fondateur de la mission de Chesterfield Inlet, chez les Esquimaux des glaces perpétuelles du nord de la Baie d'Hudson.

—o—

Le Nord de la Saskatchewan tient toujours la tête pour les produits laitiers

Cinq crêmeries du Nord de la Saskatchewan ont gagné les plus hauts points de moyenne dans le concours pour la qualité du beurre fait pendant la saison. La crêmerie de Birch Hills vient en tête avec 95,23; viennent ensuite: la crêmerie de Shellbrook, 95,19; la crêmerie de Prince-Albert, 94,87; la crêmerie de Lloydminster, 94,86; P. Burns et Co, Prince-Albert 94,82.

Ces crêmeries se trouvent à la tête d'une liste de 41 dont des échantillons ont été examinés, pendant la saison, par la division laitière du département de l'agriculture, à Régina.

A noter que déjà, en 1918, la crêmerie de Prince-Albert avait été classée première, et en 1919 celle de Shellbrook.

Ce succès des crêmeries du Nord sera d'autant plus remarqué cette année que la convention provinciale des laitiers se tiendra à Prince-Albert la semaine prochaine.

—o—

Honte aux coupables!

Plusieurs des amateurs de volaille de Prince-Albert qui avaient exposé à l'exposition de Saskatoon, la semaine dernière, sont indignés, et il y a de quoi. Leurs volatiles, lorsqu'ils sont venus en prendre livraison à la gare, à leur retour de la ville voisine, avaient perdu leur plus bel ornement. On leur avait supprimé.... la queue! On croit que les plumes ont été délibérément arrachées par quelque concurrent jaloux qui a voulu ainsi écarter des rivaux redoutables. Le fait est que les malheureuses victimes de ce vilain coup ne peuvent plus figurer dans aucune exposition, et leurs propriétaires doivent forcément renoncer aux lauriers qu'ils n'auraient pas manqué de conquérir dès la semaine prochaine, à l'exposition de Prince-Albert.

—o—

Une Association des Instituteurs bilingues de la Saskatchewan

Nous apprenons avec plaisir qu'à une assemblée des instituteurs bilingues de la Saskatchewan, tenue récemment à Vonda, il a été formé une association des instituteurs bilingues de la province. Les officiers de la nouvelle association sont:

Président: Louis Charbonneau, Edam;

Vice-Président: J. C. Fancoup, Rosthern.

Sec.-Trés: J. David Graffon, Vonda:

Directeurs: R. Maynard, Weyburn; Melle Rosa Major, Montmartre; Melle Albina Michaud, Gravelbourg: Melle Anne Audette, St-Denis.

L'association a pour but l'amélioration des écoles bilingues et la protection des intérêts professionnels des instituteurs et institutrices. L'exécutif a déjà adopté un projet de programme de l'enseignement du français qui sera distribué prochainement à tous ses membres. Il a eu également une entrevue avec des représentants de l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens et de l'Association Interprovinciale pour discuter certaines questions, en particulier l'établissement d'une échelle de salaires.

—o—

EN IRLANDE

Comment de Valera avait traversé des Etats-Unis en Irlande et déjoué les Anglais

Les dépêches que l'on reçoit de Philadelphie nous apprennent qu'Eamon de Valera, président de la République irlandaise, s'est embarqué le jour de l'Action de Grâces à bord du transport anglais "Southwestern Miller" sous le nom de H. Merry comme chauffeur. Au consulat anglais de Philadelphie on admet avoir émis un passeport en faveur d'un nommé H. Merry, qui portait de vieux habits et un chapeau de matelot.

C'est ainsi que de Valéra a traversé en Irlande à la barbe des Anglais. On rapporte que maintenant il est rendu à Paris avec des membres de sa famille. Les autorités ignorent comment il a fait le voyage d'Irlande à la France, où il s'est fait connaître officiellement.

—o—

La force du Sinn Fein

Les Sinn Feiners ont moins que jamais l'intention d'accepter l'Acte de Séparation, a déclaré le professeur Alfred O'Rahelly, secrétaire de l'Université de Cork et l'un des principaux leaders du mouvement irlandais.

On va avoir encore une fois recours aux élections pour faire connaître le sentiment du peuple.

" Je ne doute pas, a-t-il dit, que les Sinn Feiners ne reviennent au pouvoir avec une majorité écrasante."

—:o:—

L'Irlande ne peut plus souffrir le régime anglais

"C'est la tuerie des chefs du mouvement de 1916, dit Mlle McSwiney, et l'arrestation de deux mille citoyens qui ont réveillé le citoyen ordinaire, qui jusqu'ici était un partisan du home rule peut-être, pour l'amener à comprendre que c'était la même lutte de leur génération, bien qu'ils n'y aient point songé jusqu'à ce moment; et que puisque les Anglais ont commencé à tuer les Irlandais en masse, quelles que fussent leurs opinions politiques, l'Irlande doit être dans son droit...

"Depuis 1916, l'Irlande est devenue de plus en plus républicaine. Le peuple ne peut plus souffrir le régime anglais".

—o—

Sept prêtres jetés en prison

A Tipperary, M. l'abbé P. Hickey était à entendre les confessions dans son église, lorsque des soldats firent irruption dans l'église, l'arrachèrent du tribunal de la Pénitence et le conduisirent en prison où il est encore détenu. Aucune accusation n'a été porté contre lui.

Six autres prêtres irlandais sont en prison. MM. les abbés M.J. Conroy, J. Slynn, J. Roddy, P.H. Delahunty, C. Cullon et le R.P. Dominic, confesseur de MacSwiney. Deux ont subi leur procès en cour martiale, et celle-ci n'a pas encore rendu son jugement.

Il nous reste encore quelques exemplaires de l'Almanach de la Langue française pour 1921. Hâtez-vous de vous en procurer un pendant qu'il en est temps encore. Chaque année nous avons à refuser des demandes qui arrivent trop tard.

L'Almanach de la Langue française se vend vingt-cinq sous l'exemplaire franco au Secrétariat de l'A. C. F. C. Le **Patriote de l'Ouest**, Prince-Albert.

—o—

Règne de la terreur en en Russie

Londres. — Une dépêche d'Helsingfors indique que les troubles qui ont éclaté récemment en Sibérie, assument des proportions alarmantes. Les paysans assiègent plusieurs villes fortifiées par le gouvernement soviétaire empêchant ainsi l'approvisionnement des villes.

D'autre part, la dépêche affirme que dans l'est de la Sibérie, les Bolchevistes ont déclanché un grand massacre dans les communes. La terreur règne partout.

—o—

Ce qui tarit la source des vocations

Quand au foyer l'atmosphère de piété est presque nulle, quand la pureté des enfants n'y est pas protégée, quand, au lieu de fortifier leurs énergies en les formant à l'esprit de sacrifice, tout les pousse aux amusements, aux satisfactions sans choix et sans prudence, les vocations de missionnaires meurent. Jamais l'apostolat n'a poussé de racines profondes dans les folles idées de la vie mondaine.

Un curé d'une des paroisses les plus cossues de Québec se plaignait de ce qu'il lui manquait cinq jeunes filles capables de donner autour d'elles l'exemple de la vie chrétienne sérieuse, de la décence dans les vêtements, et de l'obéissance aux directions de l'Eglise quand elle dénonce la danse et le théâtre. Combien d'autres curés pourraient faire entendre la même plainte!

Aussi, parce que ces plaisirs coûtent chers, qu'ils absorbent au luxe, au péché des sommes considérables, en ce monde-là on se plaint de la multiplicité des quêtes et on n'y donne presque jamais rien.

Et voilà pourquoi il faut travailler avec ardeur à la restauration de la vie chrétienne dans nos familles, pour qu'il y grandisse des missionnaires, pour que l'on y inscrive sur le budget des aumônes, presque au premier rang, les missions catholiques.

Savez-vous ce que c'est?

On ne saurait s'imaginer que le ver ruban, qui cause à travers le monde tant de souffrances indescriptibles, est tel que représenté dans cette gravure.

Bien des hommes, de femmes et même des enfants sont traités pour quelqu'autre maladie, alors que leur mal réel est le ver rubane. Un signe certain des vers est l'éjection de particules du parasite. Les signes qui peuvent faire suspecter sa présence sont; perte de l'appétit, avec gloutonnerie passagère; langue chargée; brûlures au coeur; douleurs d'estomac; sensations de grimpement dans l'estomac; obstruction dans la gorge; crachement continuel; indigestion; douleurs dans dans le dos et les côtes; étourdissements; maux de tête, fatigue; sensation d'abattement après les repas; yeux cernés. La folie, les attaques d'épilepsie et les convulsions sont souvent attribuables à la présence de vers rubans. Un signe très commun chez les enfants est le picotement continuel du nez, l'insomnie, les maux de tête, la perte de l'appétit, la pâleur du visage, l'absence de désir de jouer avec les autres enfants. "Laxatodes" a pour but de chasser le ver du système, et comme ce remède est en usage partout en Europe, son efficacité est hors de doute. Si vous suspectez la présence de vers, dans l'intérêt de votre santé, commandez immédiatement un traitement complet de "Laxatodes" qui coûte dix piastres 48; le demi-traitement, six piastres, 75. Il vous sera envoyé immédiatement sur réception du montant en argent, mandat-poste ou mandat de banque. Il est vendu seulement par la "Marvel Med. Co.," distributrice des fameuses Tablettes de Thé Bulgare pour la constipation. Dept. Jt 40 B., 963 Pittsburg, Pa. Assurance du paquet, 25 sous.
ADVT.

Addition de laitier

L'institutrice fait une leçon d'arithmétique:

— Voyons, on ne peut additionner ensemble que des choses de même *nature. On ne peut additionner un* mouton et une vache. Cela ne ferait ni deux moutons, ni deux vaches.

— Mais, mademoiselle, interrompt un gamin, chez nous, on additionne *une pinte de lait* et *une pinte d'eau*, et ça fait pourtant deux pintes de lait.

—:o:—

Elle. — Soit! J'en conviens... j'ai des défauts...

Lui (sincère). — Oh! Oui!

Elle (très surprise). *Lesquels?*

ON DEMANDE un professeur de piano pour une ou deux leçons par semaine. S'adresser à Mme Janssens, 403 11ième rue Est. 46-47

REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge et au Sacré-Coeur pour guérison obtenue avec promesse de publier. Un particulier de St-Paul. Vonda, Sask. 45-47

INSTITUTRICE. On demande une institutrice pour enseigner le français et l'anglais, engagement immédiat. S'adresser à L. X. Dubois, Albertville, Sask. Ecole d'Albertville No 3120. 45-46

PERDUS.

Vache bleu-rouan avec veau à face blanche. Génisse de deux ans d'un bleu-rouan clair, avait clochette la dernière fois qu'elle a été vue. Génisse de deux ans, tachetée rouge et blanc Veau, hereford, deux ans, face blanche. Génisse rouge, 7 mois. Ces animaux excepté deux veaux, sont décornés et marqués "GUY" sur le côté droit.

Récompense pour informations.

M. J. Guy,
BIG RIVER, Sask. 45-50

DEMANDE D'EMPLOI.

Homme d'une quinzaine d'années d'expériences dans beurrerie ou fromagerie demande emploi dans la Saskatchewan ou l'Alberta, Bonnes références.

S'adresser à J. N. C., Maeshowe, Sask. 45-45

ON DEMANDE pour le district scolaire RUFFER'S LAKE, institutrice ayant certificats et pouvant enseigner les deux langues. Ecole ouvrira le 1er mars pour 10 mois; assistance 22 élèves. Résidence privée près d'école. Beau site. Les demandes doivent dire quel montant demandé par mois. Ecole près du chemin de fer, sur la ligne entre Vonda et Howell. Envoyez application de suite à Charles Le Scellelir, Sec., Vonda, Sask. 45-47

160 ACRES DE TERRE à vendre avec maison à deux étages, 18x22. Ecuries pour 12 têtes d'animaux; grainerie 12x14. Bon puits. Aussi magasin, 16x20, faisant le coin de la rue près de l'église et du presbytère. Centre canadien-français. A vendre aussi, toutes les machines agricoles, 2 vaches, 2 chevaux, tous les meubles de la maison. Prix: Magasin, 1 acre de terre et accessoires $1.000.00
160 acres de terre et bâtisses $3,500.00
Conditions pour la terre $2,000 comptant. Balance à termes.

Vendra magasin séparément ou avec ferme.

Pour plus amples informations, s'adresser à
Jos. PIROT, ST-EDOUARD, ALTA. 46-47

ON DEMANDE pour le district scolaire de Vonda, institutrice ayant certificats et pouvant enseigner les deux langues. Ecole ouvrira le 1er mars, pour dix mois. Engagement pour l'année. Assistance 24 élèves. Bonne pension à 3-4 de mille de l'école. Les demandes doivent dire quel montant demandé par mois. Ecole 4 milles de Vonda. Envoyez application de suite à Charles Le Scelleur, Sec., Boîte 83, Bonda, Sask. 45-47

A VENDRE le quart S.E. S. 55, 10, à LAFOND, Alberta, avec dix bêtes à cornes, deux chevaux et tout un roulant. Bonne terre à blé, excellent paturage, vingt acres de lac. Conditions faciles. S'adresser à J. Chambe, Lafond, Alta. 46-47

ON DEMANDE—Pour le District Scolaire de PERIGORD, institutrice demandée, ayant certificats et pouvant enseigner les deux langues. Services requis pour le commencement ou la mi-février; engagement pour l'année si satisfaction donnée. Les demandes doivent dire quel montant demandé par mois.—Edouard Bernier, Sect-Trés. Dist. Scolaire 850, Perigord, Sask. 45-48

A VENDRE—Beau restaurant à vendre à St-Lazare, Man. A vendre également, machine à vues animées "Pathescope" presque neuve. Logement au-dessus du restaurant, six pièces. Boucherie attenant au Restaurant. Le tout à sacrifice pour un prompt acquéreur. Cause de vente: Décès. E. Hébert, Saint-Lazare, Man.

POUX.—Mères de familles, ne laissez pas vos enfants avec des poux dans la tête. Saba détruira poux et lentes par une seule application. *Franco*, 25c., Saba Co., B. P. 1602,

HOTEL A VENDRE, avec ameublement complet, une partie comptant, la balance $100 par mois. S'adresser à Mme veuve E. Anctil, Marcelin, Sask.